

PROF

TRIMESTRIEL - MARS-AVRIL-MAI 2017 | NUMÉRO 33

Ce que prévoit le Pacte pour un Enseignement d'excellence

DOSSIER

Classe inversée
dans un atelier bois

On n'apprend pas
à parler tout seul

Aider ses élèves à s'orienter



Enfants du hasard



Le Gouvernement a approuvé l'Avis n° 3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence, dont notre dossier esquisse les lignes de force. Pour en débattre, trente Rencontres du Pacte sont programmées jusqu'au 15 juin.
© PROF/FW-B - Jean POUCKET

Après vingt-cinq années d'aventures africaines, le réalisateur Thierry Michel, accompagné ici de Pascal Colson, plante sa caméra à l'ombre des vestiges du Charbonnage du Hasard, à Cheratte-Bas, la région de son enfance.

Enfants du hasard, sorti sur nos écrans fin mars, suit une année de la classe de 5-6^e primaire. Au-delà de la poésie et de la tendresse qui font de ce documentaire un moment très émouvant, on ne peut s'empêcher de s'interroger. Des décennies après l'arrivée de leurs aïeux venus de Turquie dans notre eldorado minier, pas un seul enfant de la classe ne vient d'ailleurs.

Si l'histoire sociale de ce petit coin de Wallonie n'a pas suffi à instaurer la mixité sociale dont on se plaît à rêver pour notre école, le Pacte parviendra-il à le faire, à mélanger nos enfants et ados pour leur permettre d'expérimenter la diversité culturelle et sociale, et d'en découvrir les richesses ?

Du Pacte, il en est largement question dans le dossier de ce numéro. On y trouvera les grandes lignes de l'Avis n°3 du Groupe central remanié par ses derniers travaux de début mars, les réactions des instances qui y ont pris part, mais aussi celles d'acteurs de terrain rencontrés lors d'Ateliers pédagogiques organisés par l'IFC ou lors de réunions publiques.

Ce numéro s'ouvre par quatre pages sur des initiatives en matière d'orientation des élèves. Le comédien et enseignant Éric De Staercke réagit au projet de « parcours d'enseignement culturel et artistique », estimant qu'« embrasser la créativité n'est pas une perte de temps ». Tandis qu'Agnès Florin, spécialiste de l'apprentissage de la langue, évoque un dispositif appliqué en maternelle et impliquant tous les enfants, parce qu'on n'apprend pas à parler tout seul... ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



- Aider à faire un choix positif > 4
- Une aventure artistique et linguistique > 8
- Une semaine pour sensibiliser aux sons > 9
- La culture européenne dans les pas de Rubens > 10
- Enseigner dans une autre Communauté > 11
- Prévenir la radicalisation violente > 12
- Sur la piste des skippers du Vendée Globe > 14
- « Je suis au centre du triangle parents-médecin-école d'origine » > 15
- Pacte pour un Enseignement d'excellence > 16
- Quand les voyages forment les futurs enseignants > 28
- La main sur la machine, l'œil sur la tablette > 30
- Premiers enseignements de PISA 2015 > 31
- Éric De Staercke : « Embrasser la créativité, ce n'est pas une perte de temps ! » > 32
- Apprendre à parler ensemble > 34
- « Je vais être inspecté(e) ! » > 36
- Les lois naturelles de l'enfant > 37
- « Pour parler des émotions, il n'y a pas d'expert » > 38
- L'école... Alerte niveau 4 > 40
- The World of Steve McCurry > 43
- Direction Ostende > 44



L'Armée Secrète et l'or du silence



Pascal Van Goethem, de l'ASBL Imagimonde, a réalisé une série de trois épisodes sur l'Armée Secrète en Belgique entre 1940 et 1944, disponibles via www.secretarmy.net. Objectif : sauvegarder et valoriser des témoignages, notamment auprès des publics scolaires. Neuf autres initiatives ont été soutenues par la Cellule Démocratie ou Barbarie (DOB) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre de l'appel à projets « résistance et déportation politique ». DOB a également réalisé un dossier pédagogique sur la Résistance. bit.ly/2ICrzPm

Accrochage, inclusion et vivre ensemble

L'accrochage scolaire, l'inclusion sociale et le mieux-vivre ensemble sont au coeur du 4^e Colloque international du

Laboratoire sur l'accrochage scolaire et les alliances éducatives. Intitulé *Pour une communauté éducative durable*, et organisé par l'UMONS, l'UCL, l'ULg, l'ULB, il aura lieu au Palais des Académies à Bruxelles les 9, 10, 11

octobre, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le but ? Échanger sur les questions, initiatives et innovations liées à ces thèmes. Inscriptions : colloquelasale.sciencesconf.org



Votre fiche fiscale via www.ens.cfwb.be

Fiche fiscale et formulaire de demande de prime syndicale sont à votre disposition via www.ens.cfwb.be.

Pour accéder à votre messagerie électronique professionnelle, il faut utiliser un identifiant qui est votre matricule (11 chiffres écrits notamment sur votre Carte PROF) et un code d'accès écrit au bas de votre fiche fiscale 2015. Code égaré ? Appelez le 0800 / 20 000 (en semaine, 8-18h) ou le 02 / 413 20 20 (en semaine, 9-12 et 14-16h) jusqu'au 30 juin, ou envoyez un courriel à fpens@etnic.be, chaque fois en précisant votre numéro matricule. Les détails dans la circulaire 6109.

www.adm.cfwb.be

Éduquer à l'égalité

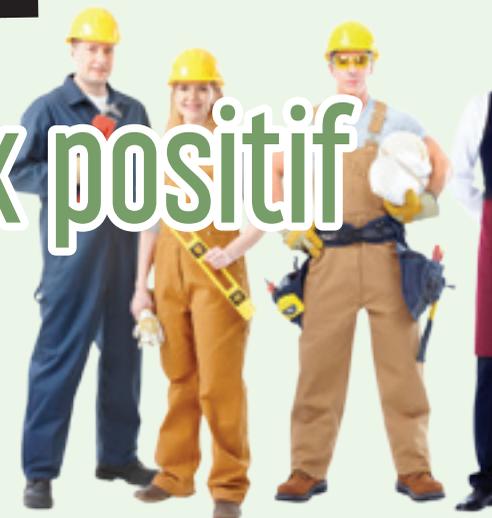
Des supports à la lutte contre les stéréotypes et à l'éducation à l'égalité, développés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont été rassemblés au sein du *Cliché-Stop*. Les écoles peuvent se procurer cette boîte au visuel inspiré de produits décapants, qui contient des supports adaptés à tous les âges, de la maternelle à la fin du secondaire.

www.egalite.cfwb.be



Aider à faire un choix positif

Dans son *Avis n°3*, le Groupe central du Pacte pour un Enseignement d'excellence insiste sur l'importance « d'un outil intégré d'information et d'orientation », à construire selon le modèle de l'approche orientante qui s'appuie sur tous les acteurs à travers toute la scolarité. En attendant, de nombreux projets et dispositifs aident déjà les élèves à s'orienter. Focus sur plusieurs d'entre eux dans ces quatre pages.



Un petit rien pour trouver sa voie

Aditya Romain,
professeure de sciences
humaines depuis
12 ans, enseigne
le cours de Gestion
collective de projets
pluridisciplinaires
(GCPP) depuis 10 ans.



Dans la grille de 2^e complémentaire, l'Institut Sainte-Marie, à Arlon (ISMA), a choisi d'organiser 2 heures de « Gestion collective de projets pluridisciplinaires » (cours appelé « Activités liées à la construction d'un projet scolaire » dans les grilles officielles). Rencontre avec Aditya Romain, en charge de ces heures.

PROF : Quel est le but de ce cours ?

Aditya Romain : Il permet à des ados de prendre connaissance de leurs qualités pour trouver leur voie, par rapport à eux-mêmes, à leur famille, à l'école, à leur vie professionnelle. En général, ils tirent d'énormes casseroles et doivent d'abord se réconcilier avec ces différents domaines. J'écoute très peu ce qu'on me dit de leur passé. Ils repartent de zéro.

Centré sur les élèves, ce cours permet à certains, en fin d'année, de savoir ce qu'ils ne veulent pas faire et, pour la plupart, de faire un choix positif de secteur professionnel et d'option en 3^e.

Presque tous choisissent une option qualifiante ou professionnelle alors que l'ISMA n'a que du général. Ce cours est obligatoire en 2^e complémentaire, mais l'école accède aussi aux demandes d'élèves de 2^e commune d'y participer.

Comment concevez-vous ce cours ?

Le premier chapitre concerne *Moi et ma vie : mes loisirs, mes valeurs, mes qualités, mes décisions*. Chaque séquence débute par un moment de partage de ses émotions. Ce n'est

pas évident de mettre des mots sur celles-ci. Plus tard, on voit ce qu'il est possible de mettre en place pour combler les besoins liés à ces émotions. Donner l'occasion de parler de soi permet de créer la confiance, le dialogue, l'écoute et la cohésion du groupe.

Le deuxième est consacré à *Ma famille, mes origines, mon héritage*. Parfois, il y a de gros soucis, dans des milieux à problèmes. On peut en parler, mais sans y être forcé. Les élèves peuvent aussi s'exprimer dans leur carnet de bord qui est également le réceptacle de synthèses et d'autres notes personnelles. On n'hésite pas à inviter les parents en classe.

Après l'épreuve d'hiver, le chapitre 3 vise *Moi et l'école*. C'est l'occasion de voir ce qu'est la sérendipité, la capacité de faire des découvertes à partir de ses erreurs. À partir de leurs résultats, ils tirent des conclusions sur leur méthode de travail ou leurs capacités. Si je suis bon en éducation physique, je peux envisager une carrière sportive. Le projet devient plus spécifique, en lien avec la réalité.

Cela prépare le chapitre 4 sur *Mon avenir* où les élèves découvrent les différentes formes d'enseignement, les secteurs professionnels,... Via internet, ils font des recherches sur les options de l'ISMA et sur les fiches métiers et formations des banques de données du Forem, du Siep, de *Mon école, mon métier*.

L'horaire des cours est organisé de façon à permettre des sorties en groupe ou avec l'un ou l'autre élève, pour découvrir des sections



d'autres écoles ou des métiers. Une assistante sociale d'Infor-J collabore avec moi sur ce chapitre. Elle s'occupe de l'orientation professionnelle et moi de l'orientation scolaire. Une collègue nous aide de façon ponctuelle. Sa présence nous permet de différencier davantage les séquences.

En finale, chaque élève complète un dossier à présenter devant ses pairs, leurs parents et les adultes qui les ont accompagnés. Ainsi, il n'est pas rare que des élèves, de façon réfléchie, convainquent leurs parents de leur choix. Le triangle parent/élève/école est bouclé.

Quel est le lien avec vos collègues ?

Tous mes élèves ont un Plan individualisé d'apprentissage (PIA), discuté en conseil de classe. Mes collègues directs sont au courant de leurs objectifs et peuvent les encourager à les réussir. À l'ISMA, la démarche ne se développe pas au 2^e degré. Elle reprend au 3^e, sans être systématique, avec les animations organisées par le CPMS ou l'association de parents, ou la visite du Salon du Siep à Namur. Je n'ai pas de suivi des autres écoles où vont mes élèves.

Quel est l'intérêt de faire cette démarche à cet âge ?

Ils sont en pleine adolescence. C'est l'âge critique pour le lien avec l'école.

Quel intérêt voyez-vous à aller vers l'approche orientante, qui s'appuie sur tous les acteurs et sur toute la scolarité ?

Créer des temps pour pouvoir souffler, réfléchir, se lâcher, s'exprimer est positif. On ne le fait pas assez à l'école. Si on s'appuie sur tous les acteurs de l'école et des partenaires extérieurs, pour tous les élèves, tant mieux. Mais il y a du boulot. Ceci dit, mon cours me permet de parler avec mes collègues. Et j'entends plein de choses positives.

Quel bilan tirez-vous après dix ans ?

Ce cours demande beaucoup d'implication de la part de l'enseignant. Il dépend aussi beaucoup des élèves. Parfois, s'ils sont trop en rébellion, l'impact est plus difficile. Mais la plupart du temps, chacun acquiert davantage de compétences et de maturité, et un point de vue par rapport à son vécu et son devenir.

Le cours nécessite aussi du doigté. On doit pouvoir travailler les émotions sans permettre les règlements de compte au détriment de collègues.

Et pour vous-même ?

J'adore mon travail. Je m'y épanouis. J'ai été moi-même une élève laissée à l'abandon par des profs qui n'y croyaient pas. J'ai revendiqué mon cours. Et si la réforme des titres et fonctions m'en avait barré l'accès, je me serais reformée. Je suis consciente que tous les élèves sont capables et qu'une attention particulière peut leur donner l'essor nécessaire. ●

Propos recueillis par
Patrick DELMÉE

« Avant, je m'en foutais »

Trois élèves de 2C suivent le cours de GCPP à l'Institut Sainte-Marie à Arlon. Benjamin est venu par erreur, mais il reste parce qu'il s'y sent bien. Pour Gauthier, c'est sa maman qui l'a demandé : « *J'y trouve de l'aide* ». Jack, peu sûr de réussir, est venu pour se renseigner sur les options industrielles.

Les autres sont en 2S. Hugo y voit une aide pour sa méthode de travail. Pour Christian, qui veut reprendre l'entreprise de gestion bureautique paternelle, il lui permettra de faire un choix entre transition et qualifiant. Tania pense avoir gagné en maturité. Joshua étudie mieux : « *Cela se voit dans mon bulletin* ».

Anais n'a pas d'avis : « *Je suis souvent absente* ». Mike adore l'ambiance de travail : « *On me traite comme un être humain, pas comme un élève de sous-catégorie* ». Quant à Ryan, il s'organise mieux parce qu'il a acquis une vision différente de l'école : « *Avant, je m'en foutais. J'ai mieux compris son importance* ».

Les métiers vont à l'école

En février, l'Athénée royal Thomas Edison à Mouscron a programmé pour son 3^e degré une action d'information sur les métiers et le marché de l'emploi. Menée par le Carrefour Emploi Formation Orientation, elle s'inscrit dans le projet *Les métiers vont à l'école*, initié par le Forem ⁽¹⁾.

De telles séances s'organisent à la demande dans toute école wallonne, pour toute section, à partir de la 4^e secondaire ⁽²⁾, pour sensibiliser au marché de l'emploi et renforcer la connaissance des métiers. « *Les animateurs expriment les attentes du monde de l'entreprise de façon très claire* », explique le préfet Serge Dumont.

Celui-ci attendait aussi une sensibilisation aux métiers en pénurie, à l'utilité de l'école pour préparer à la vie professionnelle, et à la synergie nécessaire entre enseignement et emploi. Selon lui, l'animation va dans ce sens. « *Il faut la faire deux fois sur le 3^e degré, ajoute-t-il, ou la compléter par autre chose* ». Pour ceux qui, après une animation, veulent approfondir leur réflexion, le projet propose des outils en ligne : quizz, vidéo, site, liste des métiers en pénurie.

⁽¹⁾ bit.ly/2kx1aRO – cefo.ecole@forem.be

⁽²⁾ À Bruxelles, JEEP organise des animations de 4 demi-jours (www.jeeptbxl.be). Et la mallette pédagogique *Mots d'emploi* réalisée par le Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes est disponible avec ou sans animation, www.cidj.be/mots-d-emploi.

Ces élèves ont choisi leur visite d'entreprise

Plus de 300 élèves de 13 écoles situées en province de Liège ont visité une des 14 entreprises partenaires du projet Orient'Actions.

En novembre, camions et bennes agricoles déversent de la chicorée chez Beneo Orafti, à Oreye, explique M. Roquet à 25 élèves de 2^e secondaire de la région de Huy-Waremme. 200 000 tonnes par an. Son raffinage produit des fibres et des additifs alimentaires ».

Un contact avec la réalité

Comme 300 autres élèves, dans treize autres entreprises, ils participent au projet liégeois *Orient'Actions* mené par les Chambres Enseignement des trois Instances « Bassins » de la province, en collaboration avec les CPMS et la Cité des Métiers. « *Pour les mettre en contact avec la réalité et la variété des métiers de l'entreprise*, explique Sébastien Zanussi, chef de projet de la Chambre Enseignement Huy-Waremme ⁽¹⁾. *En avril dernier, nous avons invité toutes les écoles de la province. Treize se sont inscrites au projet, de différents profils (DOA, qualifiante, générale...) et de tous les réseaux* ».

Chacune désigne 25 élèves, « *une limite due à nos moyens financiers pour payer les cars, aux exigences de sécurité et aux capacités d'accueil des entreprises* », explique M. Zanussi. Ils sont d'une même classe ou regroupés selon un critère commun : ils bénéficient d'un Plan individualisé d'apprentissage, ont un besoin d'orientation ou sont en questionnement,...

« *L'Athénée royal, à Ouffet, est attentif aux élèves de 2^e en panne de motivation, commente l'éducateur Geoffrey Goffinet. Ce projet et d'autres visent à les redynamiser* ». Charlyne Debens enseigne le français dans l'inférieur à l'IPES de Hesbaye, à Waremme : « *En activité complémentaire, je travaille l'approche orientante avec mes élèves de 2^e. Mon école forme aux métiers de l'alimentation. Je balaie plus large pour que leur choix s'étoffe* ».

Une récolte d'infos

Deux accompagnateurs par école (professeur, éducateur, agent CPMS) sont associés aux quatre étapes du projet. Le CPMS réalise

une animation sur l'orientation. Puis la Cité des Métiers explique ce qu'est une entreprise et fait un point sur les 14 partenaires. Vient alors la visite au choix. Enfin, accompagnateurs et élèves, répartis entre plusieurs visites, réalisent un débriefing en classe. Il se nourrit d'un portfolio hébergé par les Chambres Enseignement concernées sur une plateforme réservée aux participants.



Les élèves ont posé des questions sur les métiers de l'entreprise.

Chez Beneo Orafti, les visiteurs ont appris le processus du produit à travers les explications d'un laborantin, d'un agronome, du gestionnaire de la station d'épuration et d'un employé administratif des ventes, qui ont aussi évoqué leur expérience professionnelle. « *Ils avaient des explications très claires, note M^{me} Debens, notamment sur leur parcours scolaire* ». « *Les élèves peuvent avoir un autre regard sur l'entreprise*, ajoute M. Goffinet. *Cela élargit leur champ d'orientation* ». Des appréciations à verser au bilan de ce projet-pilote qui vérifiera sa capacité à s'étendre. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ 0473 / 375 672 – sebastien.zanussi@cfwb.be

Des idées pour faire TILT !

Le projet *Tilt* de l'ASBL Choq crée des liens entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise, en Wallonie picarde.

Les élèves de 5^e et 6^e primaire de l'École fondamentale du Christ Roi, à Herseaux, ont visité début février l'entreprise Walcarius, spécialisée en construction métallique. Ils ont vu fonctionner des soudeurs, des plieurs, des peintres carrossiers, des dessinateurs, des ingénieurs... Une semaine plus tard, avec Benjamin Ramon, animateur du projet *Tilt* ⁽¹⁾, ils tirent un bilan de leur visite : « *Il faisait froid* », « *Les couleurs des murs étaient trop sombres* ». « *J'ai découvert des métiers que j'aimerais faire plus tard* ». « *Il n'y avait qu'une seule femme* »...

Des idées prises en compte

« *Mais que pouvons-nous proposer pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise ?* », lance M. Ramon. Et les élèves ne se font pas prier : « *On pourrait repeindre les murs, utiliser du désodorisant dans l'atelier, ajouter des fenêtres, engager des femmes, créer des écrans autour d'un espace réservé à la soudure pour se protéger des effets d'arc, aménager les horaires de travail,...* »

Leurs idées, l'animateur les soumettra à Walcarius. Celle-ci listera les projets réalisables, réalisés ou en cours. Elle communiquera ces résultats à l'animateur. Celui-ci s'engage d'une part à revenir les présenter aux élèves avant fin juin et d'autre part à gérer, avec une école secondaire ou supérieure, ou avec le personnel de l'entreprise, la réalisation dans l'entreprise d'un (ou des) projet(s) choisi(s).

Ainsi, par exemple, le projet *Tilt* a amené le torréfacteur mouscronnois Storme à créer un espace de dégustation de café. Et des élèves de l'Institut Saint-Luc, à Tournai, ont réalisé une fresque murale de 3 mètres sur 4 pour le garage Vanneste, à Herseaux.

Testé d'abord à l'école

Auparavant, les enfants avaient expérimenté cette manière de travailler au niveau de la classe et de l'école. Ainsi, on a par exemple

changé la pile de l'horloge de la classe et remplacé les essuies-mains des toilettes par des serviettes jetables.

« *Les adultes tiennent compte de leurs idées, déclare leur institutrice, M^{me} Decock. Le projet les responsabilise. Il les pousse à prendre des décisions, développe leur esprit créatif, augmente la cohésion du groupe et leur apprend à vivre en communauté et à s'affirmer vis-à-vis des adultes. Je remarque même une augmentation au niveau de la précision dans*



Après la visite, ces élèves vont plus loin.

leur travail. De plus, les parents sont enchantés de voir leurs enfants si motivés ». Selon elle, répéter cette expérience dans d'autres secteurs d'activités ne peut que les aider à mieux s'orienter. En tous cas, cette démarche développe leurs capacités d'observation et d'analyse, notamment vis-à-vis des réalités du monde professionnel.

Ce projet pourrait-il s'étendre ? « *Nous mettons en place une valise pédagogique, explique M. Ramon. Elle permettra aux enseignants de travailler sans intervenants, voire à d'autres opérateurs de l'appliquer dans d'autres régions* ». ●

Caroline DIRICKX
et **Patrick DELMÉE**

⁽¹⁾ www.choq-tilt.be

POUR EN SAVOIR +

- Dans *Comment rendre une école réellement orientante ?* (De Boeck Supérieur, 2017), Damien Canzittu et Marc Demeuse, chercheur et professeur à l'UMONS, présentent l'approche orientante, d'abord de façon théorique et ensuite dans un projet concret au sein des écoles de la Province de Hainaut et d'autres lieux. Cet ouvrage se complète par des pages du portail de l'UMONS. bit.ly/21RLp8N
- Le Québec est un précurseur de l'approche orientante. Depuis plus de 50 ans, l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle regroupe les professionnels des réseaux de l'éducation et de la main-d'œuvre travaillant en information scolaire et professionnelle, en orientation et en développement de carrière. www.aqisep.qc.ca propose bon nombre de ressources et notamment un *Recueil de bonnes pratiques en approche orientante*. bit.ly/2mA4XmE
- En 2002, le ministère de l'Éducation du Québec éditait *À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite : l'approche orientante*. bit.ly/2mRDCg2
- Pour la FAPEO, Flore Lecollier a écrit en 2016 *L'Approche orientante : une recette miracle ?* Cette analyse replace notamment cette thématique dans le débat de la finalité émancipatrice ou utilitariste de l'enseignement de demain. bit.ly/2na7iB4
- L'*Avis n°3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence* consacre un chapitre à l'approche éducative de l'orientation (p. 68-73). www.pactedexcellence.be/documents

Une aventure artistique et linguistique

Depuis cinq ans, de futures institutrices maternelles de deux Hautes Écoles, à Liège et à Hasselt, construisent ensemble un projet mariant art et apprentissage linguistique.

Les mains gantées de marionnettes – des chaussettes ornées de becs et de plumes multicolores –, quatre futures institutrices maternelles content en néerlandais l'histoire de trois poules. « *Boos !* » (fâché) lance une autre étudiante en montrant un pictogramme suggestif. Et voilà que Naïm, Norah, Henrietta et d'autres froncent les sourcils, serrent les poings et gloussent en agitant les coudes à la manière des hôtes d'un poulailler. D'autres enfants accompagnent leurs mouvements par des rythmes musicaux ou présentent leurs créations : ballons recouverts de papier mâché ou sacs en papier peints et ornés de plumes.

Cette animation, en 3^e maternelle immersion néerlandaise à l'École communale Hors Château, à Liège, est l'aboutissement du projet mené par des étudiantes de la Haute École de la Ville de Liège et la Hogeschool PXL de Hasselt. « *Soutenues par le Fonds Prince Philippe, nous avons souhaité que nos étudiants dialoguent et collaborent avec des partenaires d'une autre communauté linguistique* », expliquent Karen Reekmans, qui enseigne le cours (à option) français précoce et multilinguisme à Hasselt et Elisabeth Henry, professeure d'art et culture à Liège.

Chaque année depuis cinq ans, cette collaboration prend la forme de projets basés sur la langue et les arts. Les étudiantes des deux écoles se rencontrent puis, à partir d'un thème choisi, construisent ensemble des activités de sensibilisation linguistique et artistique pour des élèves de 3^e maternelle : une année en français en Flandre, la suivante en néerlandais en Wallonie.

En 2016-2017, le choix s'est porté sur les œuvres de l'artiste plasticien flamand Koen Vanmechelen, auteur du *Cosmopolitan Chicken*, projet international qui, par le croisement de races nationales de poules domestiques, est à la recherche de la poule parfaite. À partir de ce thème, une vingtaine d'étudiantes des deux écoles, réparties dans des

groupes mixtes, ont créé des ateliers. Les unes ont préparé la lecture d'une histoire, en néerlandais, accompagnée par des marionnettes.



Les futures institutrices maternelle, étudiantes en 3^e bachelier dans leurs hautes écoles de Liège et de Hasselt, ont organisé des ateliers en 3^e maternelle.

D'autres ont imaginé des bricolages pour en illustrer les personnages, des bruitages à l'aide d'instruments de musique très simples ou des gestes, mouvements et expressions en lien avec les émotions ressenties. « *Nous avons donné des consignes, précise M^{me} Reekmans : dans tous les ateliers, les étudiantes devaient employer et répéter les mêmes mots-clés (exprimant des couleurs, des émotions...) et les mêmes symboles visuels. Pas question de traduction* ».

Pour les deux enseignantes, les atouts d'une telle expérience sont multiples. « *Cela va plus loin que l'échange de bonnes pratiques. Ces futures enseignantes qui seront confrontées à des classes de plus en plus multiculturelles auront appris à construire des stratégies pour communiquer avec des enfants ne maîtrisant pas la langue parlée à l'école. Ces contacts avec les partenaires de l'autre côté de la frontière linguistique les inviteront peut-être aussi à organiser elles-mêmes des échanges pour préparer leurs élèves à grandir dans une société multilingue* ». ●

Catherine MOREAU

Une semaine pour sensibiliser aux sons

Chaque année depuis sept ans se tient à Bruxelles la Semaine du Son, qui prévoit des animations destinées aux écoles.

Sur fond de paysage sonore (bruits de ferme, de ville, pluie,...) quatre par quatre, des enfants jouent avec les instruments qu'on leur propose : maracas, bouts de bois, tambour, clous, plastique, piano africain, billes d'acier aimantées, billes roulant sur un plateau,... Ce vendredi 3 février, trois classes de l'École primaire Singelijn (Woluwe-Saint-Lambert) et une de l'Institut Diderot (Bruxelles) participent à une initiation à la musique électroacoustique, organisée dans le cadre de la Semaine du Son ⁽¹⁾.



À la Semaine du Son, les enfants jouent avec les sons et les écoutent... mieux.

L'atelier-son

Dans une salle du Centre Bruegel, Rafael Nuno Gomez, Sophie Delafontaine et Jean-Baptiste Zella accueillent les élèves pour une heure d'animation. Issus du Conservatoire de Mons, les trois musiciens font partie de l'ASBL Musique et recherche ⁽²⁾. Rafael Nuno Gomez : « Nous rendons les enfants attentifs au tintement d'un clou ou au froissement d'une feuille de plastique. Et nous réutilisons ces objets de la vie courante comme des instruments de musique, en les détournant de manière créative ».

Dans un second temps, des quatuors transforment les morceaux via de petites consoles

qui font varier volume, effet panoramique, intonation (du grave à l'aigu) et réverbération. Les autres élèves écoutent ces nouvelles productions, puis commentent : « l'orage, l'électricité, des rugissements, des sons d'araignée... »

Une opportunité

« Notre école accueille des enfants malentendants. Nos élèves ont choisi le son comme thème de travail annuel. Cet atelier est une opportunité : nous n'avons pas ce matériel d'enregistrement ou d'amplification, explique Pauline Veriter, institutrice en P3 à Singelijn. Je ne m'attendais pas à ce que ce soit si psychédélique. Mais je retiens des idées pour créer des instruments ».

L'enseignement de cette école se base sur l'ouverture au monde et de nombreuses sorties. « Cet atelier suit la visite du Musée des Instruments de Musique, la venue de musiciens en classe et des expériences scientifiques, ajoute sa collègue Gaëlle Foulon. Nous développons ainsi des compétences scientifiques et transversales. De plus, chaque activité est suivie d'un compte rendu en lien avec la compétence du savoir écrire ».

La Semaine du Son de Bruxelles s'inscrit dans un mouvement international soucieux de faire découvrir au grand public le son dans tous ses aspects. Elle se tient chaque année fin janvier-début février. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ <http://lasemaineduson.be>

⁽²⁾ www.musiques-recherches.be

Formation initiale : en quatre ans

En mars, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a étudié en première lecture un avant-projet du ministre de l'Enseignement supérieur définissant la formation initiale des enseignants. Interrogé au Parlement, le ministre en a livré les grandes lignes (bit.ly/2kM7gCT).

Pour enseigner aux élèves jusqu'à 15 ans, les futurs enseignants devront se former en quatre années : trois de bachelier (180 ECTS) et une de master 60 crédits. Pour enseigner aux élèves de 15 ans à 18 ans, le projet prévoit un bachelier et deux ans de master. Des masters facultatifs de spécialisation sont aussi prévus. PROF reviendra sur cette réforme.

Abonnements SNCB

Concernant l'intervention de l'employeur dans les frais de déplacement, les circulaires 5976 et 6083 prévoient que les pouvoirs organisateurs peuvent passer des conventions de tiers-payant avec la SNCB. Quand c'est le cas, le membre du personnel ne doit plus avancer le montant de son abonnement SNCB 2^e classe, éventuellement combiné avec un autre transport en commun. www.adm.cfwb.be

Concilier sport et études

L'Adeps a développé un service *Projet de vie* dont la mission consiste à aider les sportifs reconnus (espoirs sportifs, sportifs de haut niveau ou partenaires d'entraînement) à ne plus devoir choisir entre sport et études/formation/emploi. Cela concerne l'enseignement obligatoire et le supérieur. Les détails via bit.ly/2mlKLkI

Épreuves sectorielles

Le secteur de l'automobile Educam organise de fin avril à début juin (selon les lieux) des épreuves sectorielles auxquelles les enseignants peuvent inscrire leurs élèves de 6P mécanicien d'entretien automobile et de 6TQ mécanicien polyvalent automobile. Les détails dans la circulaire 6052. www.adm.cfwb.be

La culture européenne dans les pas de Rubens

Vers une école plus inclusive

Un parking de 15 places, une largeur minimale du trottoir de 95 cm à l'entrée de l'école, pas de rampe d'accès à l'entrée principale mais ensuite un sol plane jusqu'à la classe... C'est le genre de renseignements qu'on trouve sur www.accessschool.eu (> outils > banque de données) à propos des écoles visitées. Le site est géré par l'Association nationale pour le logement des personnes handicapées.

Objectifs ? Permettre aux élèves à besoins spécifiques d'identifier les enseignements/formations qui leur sont adaptés, favoriser leur mobilité, rendre visibles les initiatives des établissements en la matière et leur donner des outils pour mieux intégrer ces élèves.

Contact (pour corriger la fiche de son école ou pour en faire placer une gratuitement) : secretariat@anlh.be ou 02 / 772 92 29.

Il est aussi possible d'obtenir une certification de cette accessibilité, auprès de l'ASBL Access-i (www.access-i.be).

Pierre-Paul Rubens a donné son nom à des classes culturelles et européennes qui réunissent depuis 2015 des élèves de 8 à 18 ans venus de plusieurs pays.

Sophie Clauwaert coordonne le projet *Rubens* créé par le Lycée français international (Anvers), le Lycée français Jean Monnet (Bruxelles) et le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Belgique ⁽¹⁾. « *Le nom s'est vite imposé, explique-t-elle. Ce maître de la peinture baroque, qui a conduit de multiples missions auprès des cours d'Europe, a géré une véritable entreprise et fréquenté les intellectuels de son temps. Il nous est apparu comme un précurseur de l'Europe.* »

L'objectif du projet ? Faire découvrir la culture européenne, très présente à Anvers dès le 15^e siècle, à des élèves de 8 à 18 ans. Cinq parcours thématiques, constitués de plusieurs modules, ont été élaborés : *Rubens, peintre, humaniste et diplomate ; Anvers, ville portuaire ; Anvers et le monde des images et des formes ; Anvers, la « triomphante ville des marchands » et L'Europe, des valeurs et une histoire en partage* (ce dernier parcours se déroule à Bruxelles).

Le projet *Rubens* se veut flexible : les enseignants peuvent suivre un ou plusieurs parcours ou sélectionner parmi ceux-ci des modules selon l'âge, le niveau de leurs élèves et la durée du séjour (de trois à cinq jours) et la langue (français, néerlandais, anglais). « *À Bruxelles, aux élèves plus jeunes, nous pouvons proposer la visite de Mini Europe ou une animation au Musée BELvue, et aux plus âgés de participer à une session plénière du Parlement européen* », détaille M^{me} Clauwaert.

Toutes les visites peuvent être guidées en français, néerlandais ou anglais. Pour préparer le séjour, les enseignants reçoivent un dossier pédagogique à exploiter ensuite via une plateforme numérique. Et les élèves disposent d'outils numériques (tablettes) pour construire une trace de leur séjour. L'équipe

du projet *Rubens* assure hébergement, repas, transports, visites et sorties culturelles.

Dans le prolongement de chaque visite, les élèves participent à des ateliers créatifs sous la houlette d'artistes : plasticiens, comédiens, créateurs de mode...



Après la visite du port d'Anvers, des élèves français illustraient les traces de la mondialisation en composant des « cadavres exquis ».

Ainsi, en novembre, la plasticienne Charlotte Huybrechts invitait cette classe terminale du Lycée Camille Claudel (de Vauréal, en Val d'Oise), fraîchement débarquée de la visite du port d'Anvers, à illustrer le thème de la mondialisation par des cadavres exquis. Ce jeu cher aux surréalistes consiste à composer des poèmes ou des dessins collectifs, chacun inscrivant un mot ou un motif sur un papier plié, à l'insu des autres participants. Ensuite, la visite du quartier des diamantaires se prolongeait par des exercices d'improvisation guidés par la comédienne Ann Esch. « *Une approche complémentaire intéressante, jugeaient les enseignantes, Sylvie Malhanche et Marianne Vitrac. Elle offre aux élèves l'occasion de valoriser leur travail autrement que par l'écrit ; pour certains, c'est un atout.* » ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ www.projetrubens.eu

Enseigner dans une autre Communauté

Depuis 2015, Nina Van Bouwel, institutrice primaire néerlandophone, enseigne dans une école francophone.

Les trois Communautés du pays ont signé en 2015 un programme d'échange d'enseignants (lire ci-contre). Témoignage de Nina Van Bouwel, qui a fait le pas.

PROF : Pourquoi ce défi ?

Nina Van Bouwel : Ayant grandi à Bruxelles, j'ai été en contact avec la langue et la culture francophones dès mon plus jeune âge. Mon époux est francophone et trois de mes enfants ont fait leurs études fondamentales dans une école francophone avant de poursuivre le secondaire en néerlandais. J'étais déçue alors par le niveau des cours de néerlandais et par une méthode et un vocabulaire provenant des Pays-Bas plutôt que de Flandre. La cellule pédagogique francophone de la Commune de Molenbeek recherchait un maître spécial de néerlandais pour une de ses écoles, et la proposition est tombée à un moment opportun pour moi.

Un changement de taille ?

Institutrice primaire depuis plus de 25 ans, je suis devenue maîtresse spéciale de seconde langue. Avec un horaire complet, j'enseigne à neuf classes de 4^e, 5^e et 6^e primaire. Passer d'une classe d'une vingtaine d'enfants à neuf groupes-classes totalisant 200 élèves, c'est un fameux changement. Pas facile de mémoriser tous les prénoms !

J'ai dû m'approprier les référentiels de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, les programmes et outils du réseau. Heureusement, une brochure élaborée par la Commune précise le vocabulaire que les élèves doivent connaître à la fin de la 6^e.

Comment vous y prenez-vous pour relever le défi du niveau à atteindre par les élèves ?

J'axe mes cours sur l'oral en proposant des dialogues et des jeux. Je travaille beaucoup les sons, car ce qui bloque souvent les enfants, c'est la crainte de ne pas prononcer correctement. Je réserve deux des trois périodes hebdomadaires à du travail en demi-groupe pendant que l'enseignant titulaire fait de

la remédiation sur d'autres matières avec le reste de la classe. Je peux ainsi travailler la lecture technique, l'oser parler et, surtout, je rassure les enfants sur leurs capacités.

Quels étonnements ?

Quelles richesses ?

J'ai été étonnée par le peu d'enseignants pouvant ou osant enseigner le néerlandais. Dans mon ancienne école, les titulaires de 4^e, 5^e et 6^e étaient tous qualifiés pour enseigner le français à Bruxelles. J'ai été aussi surprise que les stagiaires de hautes écoles bruxelloises n'aient plus de cours de néerlandais dans leur cursus. Côté néerlandophone, on parle d'établir un test d'orientation lors de l'inscription à la haute école qui comprendra aussi un examen de français.

J'ai été très bien accueillie à l'École n°11 Aux Sources du gai Savoir, à Molenbeek. Je m'y sens reconnue par mes collègues et je dispose d'un local que j'aménage progressivement. Chaque mois, au sein de la cellule pédagogique communale francophone, je rencontre des enseignants de néerlandais d'autres écoles. Cela permet des partages de pratiques intéressants.

Une expérience à poursuivre ?

Mais oui, quel plaisir d'entendre des enfants dire qu'ils aiment venir à mon cours, de leur faire découvrir et apprécier ma langue maternelle ! Cela me pousse à m'investir pour aborder l'un ou l'autre thème de manière plus créative, en privilégiant un bon climat de classe. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU



© PROF/FWB

Teachersmobility.be

Un accord signé en avril 2015 par les ministres de l'Enseignement des trois Communautés permet à des enseignants nommés de bénéficier d'un congé pour mission pour donner cours, par période d'un an renouvelable, dans une école d'une autre Communauté.

Ils conservent leur statut, leur ancienneté et leur traitement dans leur Communauté d'origine. Leur traitement est remboursé par la Communauté accueillante à la Communauté d'origine.

La plateforme www.teachersmobility.be donne des informations sur ces échanges pour chacune des Communautés (décrets, exigences linguistiques). Les directions d'écoles peuvent déposer leur offre et les enseignants leur CV.

Infos : bit.ly/2kBN1fA

Le pouls du numérique

La Fédération Wallonie-Bruxelles, les Régions wallonne et bruxelloise, inviteront prochainement par circulaire les acteurs scolaires à participer à la réalisation d'un état des lieux du numérique.

Un premier questionnaire s'adresse aux directions d'écoles. Il porte sur l'équipement (matériel, support technique, connectivité), l'accompagnement (personnes ressources extérieures, ou au sein de l'établissement et de leur réseau), la gouvernance (numérisation de la gestion administrative), le partage de ressources numériques. Un autre, destiné aux enseignants, vise plus la formation et les bonnes pratiques qui intègrent les TIC dans les cours. Tous deux figurent sur www.enseignement.be

Kim Staveloz, qui dirige le nouveau Service du Numérique éducatif au sein de l'Administration générale de l'Enseignement, explique que cet état des lieux balayera large : de l'usage d'un logiciel à l'achat d'un repas avec son GSM, en passant par les services de plateformes...

« Un maximum de réponses permettra d'affiner au mieux ce document, ajoute-t-il. Il aidera les écoles dans leurs réflexions sur le numérique et contribuera à construire une vision systémique à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en lien avec le futur Pacte pour un Enseignement d'excellence ». •

Pa. D.

Prévenir la radicalisation violente

Que faire si l'on s'inquiète des propos d'un élève qui laisseraient penser à un risque de radicalisation ?

Benoît Dangriau, directeur de l'Institut secondaire spécialisé Decroly, à Bruxelles : « Face à élèves proférant des propos radicaux, nous nous sentons démunis ». « Il faut savoir comment réagir, ne pas commettre d'impairs si le problème se présente », enchaine Maria Fuda, préfète de l'Athénée royal de Soumagne. Ces témoignages, recueillis lors d'un atelier d'information destiné aux directions d'écoles ⁽¹⁾, et consacré à la prévention de la radicalisation violente, illustrent le ressenti de certaines équipes éducatives.

Corinne Torreken, docteure en sciences politiques et sociales de l'Université libre de Bruxelles, a étudié le processus de radicalisation menant à la violence. Un phénomène universel qui ne concerne donc pas seulement le djihadisme. À partir du profil des individus radicalisés et des travaux de certains chercheurs, elle a repéré quatre sphères de facteurs en interaction qui sous-tendent le processus.

Il y a les facteurs macro-contextuels, nourris d'événements internationaux (le conflit israélo-palestinien notamment) mais aussi de discriminations quotidiennes alimentant un sentiment de frustration et d'injustice. Une deuxième sphère, personnelle, peut amener à basculer dans la violence : sensibilité aux questions d'injustice, troubles psychologiques... La troisième sphère rassemble des éléments catalyseurs : rencontre, expérience de violence avec une institution (police, école...). Restent les facteurs pouvant

attirer vers un groupe radical qui offre réponses binaires et simplistes à des personnes en quête de sens, nourries par un sentiment d'injustice.

Des questions à se poser en équipe

Comment faire la part des choses entre un risque réel et des propos extrêmes propres à



la quête identitaire de l'adolescent ? Dans un dossier consacré à la radicalisation ⁽²⁾, le magazine *Klasse* a répertorié des questions que les enseignants peuvent se poser.

Elles portent d'abord sur des signaux : l'élève s'isole-t-il dans son groupe et dans l'école ? Fait-il l'apologie de ses idéaux et s'oppose-t-il à ceux qui ne les partagent pas ? Clame-t-il des menaces vis-à-vis de « l'ennemi » ? A-t-il brusquement modifié son apparence extérieure ? Légitime-t-il la violence ?

D'autres questions portent sur le contrôle : cet élève cherche-t-il à provoquer ? Son comportement se répète-t-il ? Et comment collègues et CPMS perçoivent-ils ce comportement ? Enfin, les auteurs proposent d'examiner des facteurs de risques : l'intégration

de jeune dans un réseau négatif, la présence de personnes radicalisées dans l'entourage, une crise personnelle (conflit familial...), des expériences traumatisantes (agression, harcèlement...) et des difficultés scolaires (mauvais résultats, décrochage...) •

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Ces ateliers d'information sont organisés par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, et annoncés via circulaire (6015, pour 2017, www.adm.cfwb.be).

⁽²⁾ D'autres outils, pistes de prévention et capsules vidéo sur www.klasse.be/radicalisation

Informé, répondre, rassurer

Si un élève se met en danger ou fait peser un risque sur autrui dans l'école, le directeur doit avertir la police pour une intervention immédiate. Mais le cas est marginal. Le plus souvent les équipes éducatives doivent gérer l'inquiétude face aux propos ou au comportement d'un élève.

Avec l'accord de son PO, le directeur peut contacter le service des Équipes mobiles ⁽¹⁾. « Nous envoyons des personnes dans l'école, non pour mener l'enquête mais pour aider l'équipe éducative, y compris le CPMS, à objectiver les inquiétudes en évitant toute forme de stigmatisation », explique Bruno Sedran, coordinateur pédagogique de ce service de l'Administration générale de l'Enseignement.

En fonction de l'analyse de la situation, le service peut aussi organiser un suivi social et/ou éducatif de l'élève avec des partenaires internes (CPMS, médiateurs,...) et externes (Aide à la jeunesse, référents radicalisme communaux...). Ou faire appel à des partenaires pour organiser des séances d'information pour l'équipe éducative. Ou encore, si nécessaire soutenir le directeur dans le cadre d'une prise de contact avec la police ou le Parquet.

Numéro vert 0800 111 72

Pour répondre à un public plus large, la Fédération Wallonie-Bruxelles a créé un réseau de prévention des extrémismes et des radicalismes violents qui offre deux services : un

centre d'aide et de prise en charge et un centre de ressources. ⁽²⁾

Le Centre d'aide et de prise en charge de toute personne concernée par le radicalisme et l'extrémisme menant à la violence (Caprev) rassemble une équipe pluridisciplinaire. En composant le numéro vert 0800 111 72, gratuit et confidentiel (en semaine, 8-20h), chacun – directeur, enseignant, parent, élève... – recevra une réponse spécifique à sa demande.

S'agit-il d'une demande individuelle qui demande une réponse urgente ? Le Caprev pourra organiser un soutien psychosocial, voire proposer à la personne un parcours de désengagement sur base volontaire ou contrainte. Il fournira écoute et soutien à la famille, à un professionnel ou à des proches inquiets.

Est-ce une demande pour développer un projet de prévention ? Le Caprev orientera vers des actions de sensibilisation, des ressources, des outils pédagogiques et des formations. Un centre de ressources créé au sein de la cellule pédagogique de Démocratie ou Barbarie de la Fédération Wallonie-Bruxelles propose un grand nombre d'articles, de vidéos sur le sujet sur <http://extremismes-violents.cfwb.be>. •

C. M.

⁽¹⁾ Pour contacter les Équipes mobiles : 02 / 6908374 (9-17h), 0473 / 948411 (en cas d'urgence, 8h30-17h30) ou equipemobile@cfwb.be.

⁽²⁾ Lire à ce sujet la circulaire 6036. www.adm.cfwb.be

+ DE RESSOURCES

- www.enseignement.be/citoyennete (> Vivre ensemble > Lutte contre le radicalisme)
- L'Institut de la formation en cours de carrière (www.ific.cfwb.be) devrait mettre à son programme 2017-2018 des formations ciblant spécifiquement la prévention de la radicalisation.
- *Les Invisibles*, documentaire de Christian Van Cutsem, donne la parole à deux ados radicalisés, à la mère d'un jeune mort en Syrie et à un enseignant. Dvd et livret pédagogique disponibles gratuitement grâce au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale. Info et commande via philippe.cotte@cvb-videp.be.
- *L'engagement des jeunes belges dans des groupes djihadistes combattants* est une analyse de la Coordination nationale pour la paix et la démocratie, disponible sur bit.ly/2eFucie
- *Rien à faire, rien à perdre*, projet financé par la Fondation Roi Baudouin et la Commune de Schaerbeek, permet de travailler le concept de radicalisme violent à partir de témoignages de jeunes concernés www.dgde.cfwb.be/index.php?id=7547
- *Ne m'abandonne pas*, film de Xavier Durringer, raconte l'histoire d'une jeune fille engagée dans un processus de radicalisation. Disponible auprès de Point Culture (www.pointculture.be) ; dossier pédagogique bit.ly/2mAOVWz
- BePax a édité des fiches sur l'histoire des thèses complotistes et propose des activités à mener en classe bit.ly/2m2Mxd0
- À pointer aussi des formations dans l'enseignement supérieur, à l'Université de Liège (<http://cetr.be>) et à la Haute École Louvain en Hainaut (bit.ly/2msqRaY)

Formations sur l'islam

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a voté un décret créant un Institut de promotion des formations sur l'islam. Parmi ses neuf missions figurent l'identification des formations existantes ; la proposition, le soutien et le financement des formations à destination (entre autres) des maîtres et professeurs de religion islamique ; le travail en vue de la création d'un Bachelier en sciences religieuses et sociales et d'un Master en théologie musulmane.

bit.ly/2lPMSX8

L'approche par compétences

Le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF) organise un colloque sur « l'approche par compétences en pratique », le vendredi 28 avril, à Bruxelles. Objectif : recueillir des témoignages (dans le qualifiant et la formation professionnelle) afin de préparer un futur dossier du CEF à ce sujet. Trois temps : bref cadrage de l'approche par compétences, témoignages de « ce que l'approche par compétences a apporté », puis ateliers. bit.ly/2n0Utdh

Évaluations externes

Les circulaires détaillant les dispositions relatives aux épreuves externes menant au CEB (6087) ou aux CE1D/CESS (6086) contiennent bien entendu le calendrier mais aussi les modalités de demandes d'adaptation des épreuves (les directions doivent le faire avant le 30 avril) et les adaptations possibles lors de la passation des épreuves.

www.adm.cfwb.be

Équivalences de titres

Un Arrêté du Gouvernement (bit.ly/2lPrb03) simplifie procédures et conditions d'octroi d'équivalence de diplômes supérieurs obtenus à l'étranger. Il prévoit aussi que le niveau de tout bachelier ou master délivré en Fédération Wallonie-Bruxelles est reconnu automatiquement en Flandre, aux Pays-Bas ou au Luxembourg, et inversement. Pour l'équivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers, c'est la circulaire 5751 qui s'applique.

www.adm.cfwb.be

Sur la piste des skippers du Vendée Globe

Une classe de sixième primaire de l'École fondamentale Martin V, à Louvain-la-Neuve, a suivi la progression du Vendée Globe. Une aventure scolaire et humaine.

Pourquoi une distance de plus de 9 000 nœuds marins sépare-t-elle le premier et le dernier skipper du Vendée Globe ? Les réponses fusent, ce lundi de janvier, dans cette classe de sixième primaire. Depuis début novembre, ses 25 élèves (comme ceux d'autres écoles, sans doute) suivent quotidiennement la progression des concurrents de cette course de voile en solitaire, sans assistance et sans escale.

« Un moyen de faire entrer l'actualité en classe, qui ouvre la porte à des apprentissages dans différentes matières, explique l'institutrice, Brigitte Halot. Suivre l'évolution du premier skipper en plaçant son voilier sur un planisphère permet de repérer les caps, les continents, les pays, les océans... »

« Nous avons regardé plusieurs comptes rendus sur Internet, écouté des interviews de skippers et discuté de leur message : les informations, mais aussi les émotions. En se mettant à la place d'un skipper qu'il suit quotidiennement sur l'ordinateur de la classe, chaque enfant a écrit un texte décrivant à sa famille son voyage et ses impressions. J'ai également demandé aux élèves de reconstituer le texte d'un interview de François Gabart (le recordman de vitesse de l'épreuve en 2012-2013) dont j'avais mêlé questions et réponses. Et en maths, les enfants ont appris à convertir milles marins et nœuds dans les unités de longueur et de vitesse (km, km/h...) ».

« Cela permet d'apprendre des tas de choses en n'ayant pas l'impression de travailler », observe Léna. Daniel, lui, a « envoyé un message à Rich Wilson (NDLR : skipper américain ayant déjà participé au Vendée Globe en 2008-2009). Il m'a répondu (en anglais) qu'il avait voulu abandonner parce qu'il y avait trop de vent et qu'il ne pouvait pas assez dormir, mais qu'il a décidé de continuer pour ne pas le regretter après. C'est aussi le plus

âgé de la course. C'est chouette. Finalement, l'important, ce n'est pas l'âge ! »



Sur le planisphère, le voilier de tête progresse vers Les Sables-d'Olonne, d'où est parti le Vendée Globe.

M^{me} Halot enchaîne : « J'ai été surprise de voir certains élèves poursuivre, chez eux, des recherches sur la course. À partir d'un sujet qu'ils ne connaissaient pas, ils se sont pris au jeu. Suivre le Vendée Globe, c'est un projet qui fédère le groupe, donne de l'autonomie aux élèves et permet d'utiliser l'ordinateur en classe. En outre, les enfants peuvent y puiser une leçon de vie : ces skippers concourent pour relever un défi, pour se dépasser. L'effort est valorisé ».

Un projet transposable à d'autres compétitions sportives ? « Mais oui, répond l'enseignante. À condition que des ressources pédagogiques soient disponibles et que l'épreuve ne dure pas trop longtemps pour que l'intérêt des enfants ne s'essouffle pas ».

Catherine MOREAU

« Je suis au centre du triangle parents-médecin-école d'origine »

Christine Gaudiuso est coordinatrice pédagogique des Ados de Robert Dubois, qui scolarise des jeunes souffrant de phobie scolaire.



Christine Gaudiuso :
« Ma plus belle victoire, c'est quand j'arrive à redonner confiance sur le long terme... »

Une maison deux façades, à deux pas de l'Atomium. Ambiance familiale, climat bienveillant, cadre rassurant pour ces jeunes souffrant de phobie scolaire et venant un temps aux Ados de Robert Dubois, une des huit implantations de l'école Robert Dubois (enseignement spécialisé de type 5B, pour malades et hospitalisés), qui dépend de la Ville de Bruxelles. Christine Gaudiuso y est coordinatrice pédagogique.

PROF : Comment êtes-vous arrivée ici ?

Christine Gaudiuso : Après mes études, j'ai travaillé dans une école classique, en secondaire. Mon inspecteur m'a parlé de ce projet de l'école Robert Dubois d'ouvrir une section secondaire à l'Hôpital des Enfants⁽¹⁾. Je ne savais pas du tout où je mettais les pieds... C'était en '92. J'étais seule pour toutes les matières... Au début, j'allais dans les chambres. Puis on a aménagé des classes dans l'hôpital. Ce n'était pas facile de s'imposer dans le milieu médical, jusqu'au moment où le Pr Appelboom, responsable du service pédopsychiatrique, a institué des réunions auxquelles l'école participait.

À ce moment, c'était toujours à l'hôpital...

Oui, mais petit à petit, les séjours se sont raccourcis. Avant, un rhume de hanche, c'était six semaines sous traction ! Les traitements en ambulatoire se sont généralisés. Le Pr Appelboom, qui a mis en avant le phénomène de phobie scolaire dont on ne parlait pas il y a vingt ans, a marqué son intention d'orienter des jeunes chez nous, après leur hospitalisation.

D'où la création de ce lieu

Notre département a ouvert en 2015. Aujourd'hui, on accueille davantage de jeunes souffrant de troubles pédopsychiatriques. Ici, on leur réapprend à avoir un rythme scolaire, dans un cadre rassurant et bienveillant : un enseignement individualisé, un lieu où on se sent comme chez soi, où on prend soin des jeunes.

Votre rôle dans l'équipe ?

Comme coordinatrice pédagogique, je suis au centre d'un triangle entre l'école et les parents, l'école et les médecins, notre école et celle

d'origine. Chaque jeune est inscrit à la fois dans son école d'origine et ici, pour la durée de ses certificats médicaux.

Comment se présentent vos journées ?

En début de journée, j'ai une concertation avec les enseignants, où on règle les questions logistiques : qui est en formation, dans quelle école je dois aller en réunion, qui nous recevons ici, qui doit se déplacer à l'Hôpital des Enfants,... Puis les cours commencent. Chaque élève a un programme calqué le plus fidèlement possible sur son programme d'origine. Moi, j'initie les choses. Après avoir inscrit un jeune, la première chose que nous faisons, Anne Hofmans (l'assistance sociale), un enseignant référent et moi, c'est rencontrer l'équipe pédagogique de l'école d'origine. J'évoque les aspects pédagogiques et ma collègue les questions administratives. On remet les courriels de nos enseignants pour qu'ils puissent se mettre en relation. L'objectif est que les jeunes travaillent de la façon la plus réelle possible, parce qu'au final, c'est dans leur école d'origine qu'ils seront certifiés.

Vous avez d'autres rôles ?

Je me charge du dispatching des enseignants. Pour le secondaire, ils sont 40 pour les 8 implantations, dont 20 ici. S'il y a besoin d'un cours d'espagnol à Braine-l'Alleud et pas ici, je peux envoyer notre enseignant là-bas. J'interviens aussi dans les relations avec les médecins : je peux voir ou entendre qu'un jeune va mal, mais c'est le pédopsychiatre qui doit traiter le problème. Pour chaque jeune, on rédige un plan individualisé d'apprentissage, qui implique et fait le lien entre médecin(s), jeune et parents.

Si c'était à refaire ?

Je le referais ! J'avais peut-être la fibre d'aller vers les gens, sans vouloir devenir assistante sociale... J'adore le contact. Chaque personne est un nouveau défi. Pour moi, la priorité est de faire comprendre que chacun est important. ●

Propos recueillis par
Didier CATTEAU

⁽¹⁾ Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola.
www.huderf.be

PACTE POUR UN ENSEIGN



Le Gouvernement a approuvé l'Avis n° 3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence, dont les premières pages de ce dossier esquissent les lignes de force. Pour en débattre, trente Rencontres du Pacte sont programmées jusqu'au 15 juin. PROF était à la première d'entre elles et relaie des réactions recueillies également lors d'Ateliers pédagogiques organisés par l'IFC ou lors de débats dans des écoles. Aujourd'hui, les objectifs sont fixés et les orientations connues. Le débat continue sur la façon d'implémenter les mesures concrètes.

DOSSIER

● Un dossier réalisé par Catherine MOREAU, Patrick DELMÉE et Didier CATTEAU

- 17 Un tronc commun renforcé et allongé
- 19 Responsabiliser à tous les étages
- 21 La refonte du qualifiant
- 23 Vers une école inclusive
- 24 Les facettes de la qualité de vie à l'école
- 25 « Le Pacte, c'est le plan Marshall de la Fédération Wallonie-Bruxelles »
- 26 Quels enjeux pour les acteurs ?

2014

Dans sa *Déclaration de politique communautaire 2014-2019*, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles annonce un Pacte pour un Enseignement d'excellence.
bit.ly/1sxpXs0

2015

Les travaux du Pacte sont lancés en janvier. De mars à juin, des groupes de travail font un état des lieux du système scolaire et définissent l'école du 21^e siècle (*Synthèse des travaux de la première phase du Pacte*, www.pactedexcellence.be/documents)

2016

Parallèlement, des séances d'information et des ateliers d'échanges avec les personnels de l'enseignement sont organisés par l'Institut pour la Formation en cours de carrière. Le processus de consultation s'ouvre aussi aux parents, aux élèves et aux citoyens.

• L'article 70 du *Décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement* (bit.ly/2eLgN8s) prévoit que « chaque établissement élabore un plan de pilotage pour six ans ».

• Le 3 mai, diffusion des *Orientations relatives aux objectifs du Pacte - Avis n° 2 du Groupe central* (www.pactedexcellence.be/documents). Le document contient les orientations, les conditions nécessaires à la mise en œuvre de ses propositions et les thèmes à approfondir.

NEMENT D'EXCELLENCE

AXE STRATÉGIQUE 1 :

« Enseigner les savoirs et compétences de la société du 21^e siècle et favoriser le plaisir d'apprendre, grâce à un enseignement maternel renforcé, à un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire et à un cadre d'apprentissage révisé et reprecisé. »

Un tronc commun renforcé et allongé

Premier des sept objectifs de cet axe : renforcer l'enseignement en maternelle. Cela passe par un référentiel. Le « *cadre de référentiel maternel adopté par le Groupe central définit quinze balises identifiant les modalités spécifiques d'apprentissage liées à l'école maternelle, et les domaines d'apprentissages propres à l'épanouissement des enfants* » (lire en pages 34 à 48 de l'*Avis n°3**).

Cela passe aussi par des mesures en faveur de la fréquentation scolaire, par un cadre structuré de relations entre les familles et l'école, et par le soutien à la réussite. Au cours de la formation initiale et en cours de carrière, les enseignants devraient être aidés à détecter précocement les difficultés d'apprentissage et à y remédier rapidement. Et disposer d'outils et de méthodes de soutien à la réussite comme, par exemple, l'utilisation, pour chaque élève, d'un dossier d'accompagnement (intégrant le PIA, le carnet de bord personnel...) qui le suivra tout au long de sa scolarité.

Enfin, et c'est une condition sine qua non : il faut des ressources supplémentaires.

1 100 engagements en maternelle d'ici 2019

Sur les deux premiers points, les choses sont enclenchées. Ainsi, le Gouvernement a décidé d'élaborer un référentiel (l'*Avis* prévoit son utilisation en 2019-2020). Et pour alimenter le débat sur l'obligation scolaire, la circulaire 6053 a demandé aux écoles fondamentales de transmettre la fréquentation moyenne des enfants de 3^e maternelle pendant une période « échantillon ».

Pour les ressources, le texte prévoit l'engagement de 1 100 membres du personnel supplémentaires, entre les rentrées

2017 et 2019, Il recommande notamment une puéricultrice par école, de préférence en classe d'accueil.

Dix ans pour concrétiser le nouveau tronc commun

Deuxième objectif : le tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire renforcé (p. 46-63), auquel le Groupe central assigne quatre finalités : une plus grande maîtrise des compétences de bases et savoirs fondamentaux, une citoyenneté commune, une égalité sociale face à l'école, et la garantie de la maturation du choix d'orientation.

Ce tronc commun permettra aux élèves d'aborder sept domaines d'apprentissage. Cinq spécifiques : les langues (maternelle et étrangères) ; les formes d'expression artistique (grâce à un parcours d'enseignement culturel et artistique) ; les mathématiques/sciences/géographie physique ainsi que les compétences techniques et technologiques ; les sciences humaines et sociales ainsi que philosophie et citoyenneté ; les activités physiques ou liées au bien-être et à la santé. Et deux domaines transversaux : la créativité, l'engagement et l'esprit d'entreprendre ; apprendre à apprendre et à poser des choix. Un Groupe de travail spécifique affine cette refonte des contenus d'apprentissages.

Le Groupe central prévoit que le tronc commun débute à la rentrée 2020 pour les élèves jusqu'à la 2^e primaire incluse, puis, année par année, jusqu'à sa concrétisation complète en 2027.

Dès la rentrée 2018, les moyens liés à la remédiation et au soutien à la langue d'apprentissage sont déployés de façon

2017

- Le 2 décembre, le *Projet d'Avis n° 3* du Groupe central est déposé.
- Le 7 mars, à la suite d'une dernière négociation, le Groupe central diffuse un document contenant une nouvelle introduction à son *Avis n°3*, des *Amendements à apporter à l'avis sur les pratiques collaboratives et l'évaluation des enseignants* et le *Phasage de la mise en œuvre du Pacte*.
- Un groupe de travail prépare l'adoption d'un référentiel pour le maternel par le Parlement (envisagée début 2018). Il entrerait en vigueur à la rentrée 2019. Suivront la rédaction des programmes et la formation des enseignants (jusqu'au premier semestre 2019).
- À partir de la rentrée, 1 100 postes seront créés en trois ans dans le maternel.
- À partir de la rentrée et en trois ans, le fondamental reçoit des renforts administratifs.
- Sur trois ans à partir de 2017, des renforts sont octroyés aux réseaux afin d'accompagner et de former les directions au nouveau cadre de pilotage.

anticipée. Dès 2019, ce sont les soutiens relatifs au développement de l'école inclusive (en particulier ceux relatifs aux aménagements raisonnables), qui devraient être mis en œuvre. Et à la rentrée 2020, les ressources dédiées au parcours d'enseignement culturel et artistique (lire ci-contre) devront être opérationnelles.

Deux filières en fin de secondaire

Cette anticipation des moyens ne suffira pas à assurer la réussite du tronc commun : l'Avis énonce des conditions de réussite indispensables. Notamment « *une conception renouvelée de l'hétérogénéité des classes et des outils de gestion de celles-ci autres que l'échec et le redoublement* » : diagnostic précoce, pédagogie de la différenciation et de la remédiation, et un nouveau « *dispositif organisationnel dit de remédiation, consolidation et dépassement* » (p. 57)

Pas question donc de supprimer le redoublement. Mais ce dispositif permettrait à chaque élève d'avancer à son rythme dans chaque matière. Donc, dans une même classe, les élèves pourraient être encadrés, séparés ou regroupés en fonction de leur rythme d'apprentissage des matières, pendant des périodes consacrées à la remédiation ou au dépassement.

Outre le phasage, il sera également nécessaire de revoir les formations initiale et continuée pour que les enseignants soient davantage en mesure de gérer l'hétérogénéité des classes de ce tronc commun.

Les cinq autres objectifs de ce premier axe, moins détaillés, sont aussi importants : développer l'approche orientante (lire en pages 4 à 7 de ce numéro), revoir et préciser le cadre d'apprentissage c'est-à-dire les référentiels et la façon de les concevoir, réussir la transition numérique, intégrer la culture dans le parcours scolaire, et surtout réformer la structure des dernières années du secondaire.

Le Groupe central préconise en effet « *un modèle à deux filières reposant sur un enseignement de transition vers le supérieur et une filière d'enseignement qualifiant* », ce qui nécessitera de revoir l'offre des sections techniques de transition, techniques de qualification et professionnelles (lire en pages 21 et 22 de ce numéro). ●

* Entre parenthèses, et sauf avis contraire, nous renvoyons aux pages de l'Avis n° 3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence, datant du 7 mars 2017. www.pactedexcellence.be/documents

Un parcours artistique pour chaque élève

Le Groupe central propose un « Parcours d'enseignement culturel et artistique » (PECA) pour chaque élève, de la 1^{re} maternelle à la 6^e (ou 7^e) secondaire. Le projet est de rendre systématique ce qui se fait déjà actuellement, comme ici à l'École Saint-Pierre, à Anderlecht. Depuis 12 ans, elle propose des ateliers musicaux assurés par l'ASBL Musique Espérance Belgique et une conteuse en résidence, dans le cadre du décret Culture-École.

Le PECA comprendra, dans l'horaire des élèves, une dimension culturelle et artistique intégrée à toutes les branches. Mais aussi un cours spécifique, des rencontres avec des artistes et de la pratique artistique, éventuellement en collaboration avec les académies. Cela ouvre la voie à un partenariat étroit entre le monde scolaire et celui de la culture dans lequel la cellule Culture-Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles jouerait un rôle-clé.



© PROF/FVMB

2018

- En lien avec le nouveau cadre de pilotage, le dispositif d'accompagnement et de soutien des établissements présentant des écarts significatifs de performance se déploie via une expérience pilote concernant une vingtaine d'établissements (puis une cinquantaine par an à partir de 2018).
- En termes d'infrastructures scolaires, des moyens sont mobilisés dès 2017 pour faire face à la pression démographique. Et le dispositif structurel mis en place à cet égard montera en puissance sur deux années.
- L'indice socioéconomique sur lequel se base l'affectation des moyens de l'encadrement différencié est en cours de révision. Une première phase de la réforme de l'encadrement différencié devrait intervenir à la rentrée 2017 (sous réserve que les écoles soient informées de ses incidences fin avril).
- Il est prévu d'entamer en 2017 des études de faisabilité relatives aux rythmes scolaires.
- Trente « Rencontres du Pacte », avec présentation et débat, ont lieu à Bruxelles et en Wallonie (lire en pages 25-26 de ce numéro).
- Pour préparer la mise en place en 2020 du tronc commun jusqu'à la 2^e primaire, des moyens destinés à la remédiation et au soutien à la langue d'apprentissage sont déployés dès la rentrée 2018.

« Mobiliser les acteurs de l'éducation dans un cadre d'autonomie et de responsabilisation accrues en renforçant et en contractualisant le pilotage du système éducatif et des écoles, en augmentant le leadership du directeur et en valorisant le rôle des enseignants au sein de la dynamique collective de l'établissement. »

Responsabiliser à tous les étages

Cet axe, développé dans 86 pages, est fort détaillé. Il était déjà largement esquissé dans *l'Avis n° 2*, et notre numéro de septembre 2016 annonçait que « *Chaque école devrait définir son plan de pilotage* » (p. 13-14).

Premier objectif dans cet axe stratégique : créer un nouveau cadre de pilotage de l'enseignement où les rôles des acteurs seraient clairement définis.

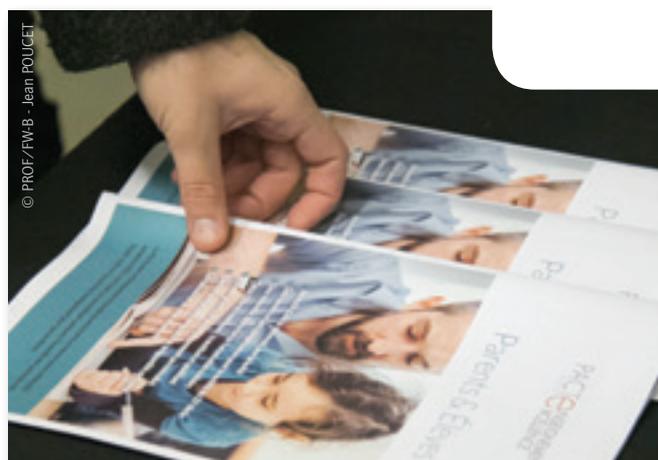
Le Gouvernement fixe des objectifs généraux (guidés par un souci d'efficacité, d'efficience et d'équité) à atteindre par toutes les écoles. Mais aussi, le cas échéant, des objectifs propres aux établissements d'une zone ou ayant certaines spécificités (un contexte socioéconomique et culturel particulier, immersion, encadrement différencié, CPU, par exemple).

Les PO et établissements, eux, se fixent des objectifs spécifiques, qui doivent concourir à l'atteinte des objectifs généraux. Ces objectifs figurent dans un plan de pilotage/contrat d'objectifs construit par la direction, le PO et en concertation avec l'équipe éducative. Ce plan de pilotage comprend quatre parties : la philosophie générale de l'établissement (comparable à l'actuel projet d'établissement), les objectifs à 3 et à 6 ans, les stratégies mises en place pour les atteindre, et une annexe chiffrée (et confidentielle). Ce plan engagera l'école et son PO face au pouvoir régulateur. Une première vague d'écoles rédigera ces plans à partir de la rentrée 2018, pour une entrée en vigueur un an après leur rédaction.

Dès 2019, des délégués aux contrats d'objectifs (une nouvelle fonction) assureront le lien entre le pouvoir régulateur et les écoles. Ils seront formés à l'analyse systémique et à la négociation des plans/contrats. Chaque délégué s'occupera d'un ensemble d'écoles d'un bassin Enseignement-Formation-Emploi. Il devra veiller à ce que les plans de pilotage/contrats d'objectifs

des écoles de la zone contribuent aux objectifs généraux, et évaluer leur réalisation.

Ce sont les réseaux d'enseignement ou les pouvoirs organisateurs qui assureront toujours le soutien et l'accompagnement des équipes pédagogiques de leurs écoles, via les conseillers pédagogiques. Un dispositif spécifique est mis en place pour les écoles dites « en difficulté » et présentant des écarts significatifs de performance par rapport aux indicateurs moyens.



Le leadership des directions

Si les écoles doivent atteindre les objectifs, elles restent libres de choisir les moyens et les méthodes pour y parvenir. Les équipes de direction joueront un rôle essentiel pour créer une dynamique collective dans leur école. Le deuxième objectif est donc de soutenir les directions.

Pour ce faire, leurs tâches administratives devraient être allégées. À partir de la rentrée 2017 et en trois ans, les directeurs

- À partir de la rentrée, et en trois vagues (2018-2019-2020), les établissements de tous les réseaux commenceront à rédiger leurs plans de pilotage. Ces plans seront ensuite négociés (à partir de 2019) pour devenir des contrats d'objectifs qui commenceront à être appliqués dans les écoles à partir de la rentrée 2019.
- Pour la rentrée 2018, les missions et responsabilités des directeurs sont redéfinies (et pour la rentrée 2019, les processus de recrutement et de sélection auront été réformés).
- Pour la rentrée 2018, le temps de travail des enseignants devra être clarifié pour permettre la généralisation des pratiques collaboratives (en moyenne, deux heures par semaine). La plage sera supprimée pour les enseignants du secondaire.
- Et les PO pourront affecter un pourcentage plus important de leur NTTP ou capital-période aux fonctions de gestion, de soutien et d'animation des équipes pédagogiques.
- La charge horaire des enseignants de pratique professionnelle (y compris du spécialisé) est réduite de 30 à 28 périodes.
- Les éducateurs bénéficient d'une formation, dans le cadre de la lutte contre le harcèlement et la violence scolaire.

du fondamental et du spécialisé pourront bénéficier d'un équivalent temps plein pour 500 élèves. Pour le Groupe central, « *le chef d'établissement a un rôle premier à jouer dans les processus de recrutement* » (p. 147) et doit pouvoir gérer de manière plus souple les moyens d'encadrement.

En conséquence, il s'agira, dès 2017, « *d'optimiser le processus de recrutement/sélection des directeurs* », de « *professionnaliser les directions* » et de « *mettre en place des dispositifs d'évaluation* », toutes choses explicitées pages 148 à 155.

Une carrière en trois temps pour les enseignants

Cette volonté de responsabiliser davantage les équipes enseignantes a des conséquences sur le métier. Cela passe par une (future) réforme de la formation initiale, mais aussi par un renforcement de la formation en cours de carrière, que le texte détaille longuement (p. 161-173). Dès 2019, le nombre de jours de formation continuée passera de trois à quatre, cinq ou six journées.

Le texte prévoit d'améliorer la situation des enseignants débutants : stabilité plus rapide, accompagnement par des collègues expérimentés (dès la rentrée 2020). Le travail collaboratif fera partie de la charge horaire officielle (deux périodes par semaine en moyenne, avec un maximum de 60 périodes par an au primaire comme au secondaire). Dès la rentrée 2018, les régents passeront à 22 périodes, les licenciés à 20, ce qui serait une compensation au travail coopératif (2h par semaine) que l'on veut renforcer.

Il s'agira aussi de clarifier la charge de travail, répartie en cinq composantes consacrées par décret : travail en classe, service à l'école et aux élèves, travail collaboratif, travail autonome et formation continuée. Les éléments à charge de l'enseignant seront précisés dans le règlement de travail de l'établissement. Les mesures liées à la charge de travail et à l'évaluation des enseignants sont parmi celles qui ont braqué les acteurs de terrain, et justifié le rejet initial de l'*Avis*. Ces mesures ont été revues lors de la réunion du Groupe central du 7 mars, et font l'objet d'amendements détaillés dans les *Documents du Groupe central du 7 mars 2017* (p. 9-14) et intégrés dans l'*Avis n°3* du 7 mars.

La carrière, elle, serait découpée en trois étapes : débutant, confirmé et expérimenté. Moyennant un allègement de l'horaire devant la classe, l'enseignant expérimenté pourrait devenir notamment coordinateur pédagogique ou référent pour les débutants. Et, sur base volontaire, il pourrait être chargé, à la demande du directeur, de l'évaluation formative des enseignants. ●

W-B E géré par une entité autonome

Actuellement, la Ministre de l'Éducation exerce la tutelle sur le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement. Elle la délègue à l'Administration générale de l'Enseignement. La réforme prévoit de scinder le pouvoir organisateur et le pouvoir régulateur sur le plan de l'administration : les responsabilités du pouvoir organisateur seront exercées par une nouvelle entité administrative.

Une cellule opérationnelle

Fin janvier, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un arrêté ⁽¹⁾ prévoyant le recrutement de douze personnes qui formeront la cellule opérationnelle du Pacte.

Cette équipe sera notamment chargée de suivre les progrès des initiatives de réforme (sur base d'indicateurs prédéfinis), de suivre la trajectoire globale, du plan de ressources humaines du Pacte, de suivre les indicateurs de performance, de résoudre les problèmes systémiques, de réaliser régulièrement des rapports d'avancement destinés au Parlement, au Gouvernement et au Groupe de concertation, et d'assurer les contacts et alignements réguliers avec tous les acteurs clés du système.

En outre, deux comités seront créés :

- un comité de supervision (ministériel) s'assurera notamment du respect des échéances, de l'éventuelle redéfinition des modalités d'opérationnalisation du Pacte, du phasage des priorités et du contrôle budgétaire ;
- un comité de direction (présidé par la ministre de l'Éducation), chargé du suivi régulier des travaux. ●

⁽¹⁾ bit.ly/2nAnewQ

2019

- Des moyens spécifiques sont accordés, en primaire, pour réduire les inégalités dans les acquis langagiers et renforcer les DASPA.
- Des programmes de lutte contre les assuétudes sont mis en œuvre.
- Création d'un Observatoire du qualifiant, des métiers et des technologies.

- Des mesures sont prises concernant la gratuité (puis jusqu'en 2020).
- La mise en œuvre de la certification par unités se poursuivra dans un cadre expérimental plus large, qui sera évalué avant une éventuelle généralisation de la CPU.

- Dès la rentrée 2019, des soutiens relatifs aux aménagements raisonnables sont mis en œuvre. Le dossier d'accompagnement de l'élève (outil de diagnostic précoce) est développé en 1^{er} et 2^e primaire. La formation en cours de carrière est également adaptée aux enjeux du tronc commun.

- Le développement des aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire est soutenu, en lien avec l'augmentation progressive du nombre d'enfants à besoins spécifiques qui y sont scolarisés.
- On renforce l'approche éducative de l'orientation.

- Les premiers « délégués aux contrats d'objectifs » doivent être en fonction pour pouvoir négocier les plans de pilotage avec les établissements de tous les réseaux.

- Les 1^{ers} contrats d'objectifs entrent en vigueur.

- La nouvelle formation initiale des enseignants débute.

« Faire du parcours qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socio-professionnelle réussie tout en renforçant son pilotage et en simplifiant son organisation. »

La refonte du qualifiant

C'est peu dire que cette refonte du qualifiant suscite des inquiétudes. Le constat est connu (relégations et réorientations justifiées par les échecs scolaires), et le Groupe central reconnaît la difficulté. Car il « part de l'hypothèse que les réformes qu'il propose pour le qualifiant s'inscrivent à terme dans le contexte » bien différent de la réalité actuelle.

En clair, il fait le pari que le tronc commun, l'école inclusive, l'accent sur la remédiation, l'approche orientante (entre autres) auront pour effet que l'élève, bien informé, orienté et soutenu, et ayant une meilleure maîtrise des savoirs et compétences de base, fera un choix positif, accompagné par des enseignants mieux formés.

Deux filières au lieu de trois

Partant de là, l'Avis du Groupe central détaille trois objectifs dans une vingtaine de pages (p. 201-221).

D'abord, il s'agira de réorganiser les parcours du qualifiant. Dès 2028, après le tronc commun, l'élève choisirait la filière de transition (vers le supérieur) ou la filière qualifiante, réduite à trois ans. Il pourrait choisir son option en début de 4^e mais aussi découvrir les autres options du secteur pour confirmer, affiner ou modifier son choix en cours d'année.

Dans cette filière de qualification, il n'y aurait plus de distinction entre technique et professionnel. On n'y trouverait que des filières/options centrées sur l'apprentissage d'un métier. Celles qui ne le sont actuellement pas seraient soit supprimées, soit redéfinies pour devenir réellement qualifiantes, soit transférées dans l'enseignement de transition. Les normes de maintien seraient revues pour préserver les écoles menacées par cette réorganisation du qualifiant.

Dans le qualifiant, le CESS ne donnerait pas directement accès



© PROF/FWB - Olivier Stourme

à l'enseignement supérieur : l'élève devrait réussir une épreuve complémentaire en fin de 6^e, ou faire une 7^e année.

Un Observatoire du qualifiant

Deuxième objectif : renforcer le pilotage du qualifiant. Pour ce faire, il s'agirait de créer un Observatoire du qualifiant, des métiers et des technologies. Le Groupe central ne revient pas sur le principe que la création d'une option doit venir de la volonté d'un

2020

- On réforme le processus de recrutement et de sélection des directeurs.
- Dès la rentrée 2019, le contrôle systématique du niveau des études par l'Inspection n'existe plus.
- Le nombre de jours de formation en cours de carrière est augmenté.
- Les fédérations de PO reçoivent des moyens (notamment des conseillers pédagogiques) pour favoriser la transition numérique.
- La mise en œuvre de la réforme des CPMS débute et se poursuit durant 4 ans.
- Le nouveau tronc commun se met en œuvre progressivement pour les élèves de maternelle et des deux premières années du primaire, à partir de la rentrée, et puis, à chaque rentrée, pour une année supplémentaire.
- Une première vague d'écoles auto-évalue la mise en œuvre de leurs contrats d'objectifs.
- Les nouveaux dispositifs d'évaluation des directeurs et des enseignants entrent en vigueur.
- La fonction d'enseignant référent est créée pour accompagner les enseignants débutants. Elle est liée au dispositif de la carrière en trois étapes implémenté de 2020 à 2022, lui-même en lien avec l'entrée en vigueur du contrat d'objectifs de leur établissement.

établissement, mieux à même d'identifier les besoins de profils/métiers de son bassin. Mais il estime nécessaire de resserrer les normes de création, de supprimer les possibilités de dérogation, et de revoir le répertoire des Options de base groupées.

Dans certains cas, le Gouvernement pourra lancer des « appels d'offres » accompagnés de cahiers des charges déterminant les conditions sur base desquelles les options d'une zone devront être organisées et/ou les conditions sur base desquelles une option sera proposée à la création (p. 213-214). Le Groupe central préconise aussi de revoir le rôle et l'articulation des instances impliquées dans le pilotage du qualifiant, ainsi qu'un audit du Service francophone des métiers et qualifications.

Choisir le qualifiant suppose aussi que les élèves soient bien informés. D'où l'idée de mettre en place sous la forme d'un portail géré par l'Administration générale de l'Enseignement, un outil intégré d'information et d'orientation reprenant l'ensemble des données, aujourd'hui très dispersées, sur les études, les filières et les métiers (lire en pages 4 à 7 de ce numéro).

Les élèves auraient les mêmes cours généraux dans toutes les options. Mais le nombre de périodes de chaque matière pourrait varier en fonction des options et le contenu des cours généraux serait adapté au métier choisi. Pour tous les cours, on appliquerait la certification par unités (CPU). Elle permet aux élèves de parcourir et de réussir un nombre déterminé d'unités d'acquis d'apprentissage qu'ils peuvent faire reconnaître ensuite, si nécessaire dans l'enseignement de promotion sociale, la formation en alternance ou la formation professionnelle. Le Groupe central recommande cependant d'évaluer les effets de la CPU avant d'éventuellement la généraliser.

Des synergies enseignement-formation-emploi

Troisième objectif : renforcer les synergies enseignement-formation-emploi. Pour y arriver, le Groupe central invite « à trancher clairement la question des périmètres respectifs de ces secteurs et celle des synergies, mutualisations de ressources et rationalisation à y mettre en œuvre » (p. 218). Idem pour l'alternance, dont



il suggère qu'elle pourrait être « une étape de finalisation et de perfectionnement au sein d'un parcours d'excellence ».

Le texte estime également que plusieurs raisons plaident pour un développement des synergies avec le monde de l'entreprise (y compris les partenaires sociaux) : la question des infrastructures, la question des stages et les perspectives de développement de l'immersion en entreprise. Et d'encourager la signature de conventions entre les secteurs et les Gouvernements régionaux et communautaire. ●

L'emploi maintenu

Quel sera l'impact sur les écoles et sur l'emploi de changements comme la création du tronc commun, la réduction de l'enseignement qualifiant à trois ans et la prise en charge d'élèves dys par l'enseignement ordinaire ?

Le Groupe central du Pacte recommande une analyse approfondie des normes de maintien des écoles et le Gouvernement s'engage à maintenir le volume global de l'emploi, quitte à réaffecter des enseignants dans une autre fonction. Et dès 2018 les professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle, qui seront nommés au moment où le tronc commun concernera les élèves de 3^e secondaire (en 2027), devraient prester 26 périodes au lieu de 28.

2021

- Les périodes relatives aux conseillers en prévention (chargés de la sécurité et du bien-être) sont octroyées pour la rentrée.
- Les ressources dédiées au Parcours d'enseignement culturel et artistique doivent être opérationnelles.

2027

- À la rentrée, des ressources supplémentaires sont déployées, en lien avec la généralisation de l'apprentissage de la 2^e langue dès la 3^e primaire.
- La troisième année du tronc commun est créée après la fermeture des troisièmes secondaires actuelles, et des mesures d'accompagnement liées à cette fermeture sont mises en œuvre.

2028

- Le Groupe central prévoit la possibilité d'une réduction supplémentaire de la charge des professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle, déjà nommés au démarrage du tronc commun en 3^e secondaire, de 28 à 26 périodes.
- La réforme de la structure des dernières années du secondaire – deux filières au lieu de trois –, préparée à partir de 2021, est appliquée.

« Afin d'améliorer le rôle de l'enseignement comme source d'émancipation sociale tout en misant sur l'excellence pour tous, favoriser la mixité et l'école inclusive dans l'ensemble du système éducatif tout en développant des stratégies de lutte contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement. »

Vers une école inclusive

Cet axe comprend dix objectifs diversement détaillés. Le premier, jugé « *volontariste, réaliste et atteignable* » : réduire de 50 % le redoublement d'ici 2030 en augmentant les résultats des élèves dans les savoirs de base. Et le Groupe central d'indiquer que « *l'un des enjeux essentiels de l'évaluation des Plans de pilotage de chaque établissement résidera dans la mesure des progrès réalisés en termes de réduction du taux de redoublement, en tenant objectivement compte de tous les paramètres* » (p. 225).

Des réponses spécifiques aux difficultés d'apprentissage

Si cet objectif implique une approche systémique traversant chacun des cinq axes stratégiques, il « *repose également sur des réponses spécifiques à apporter aux difficultés d'apprentissage* » : une approche cohérente de la différenciation et de la remédiation, une intégration de cette approche dans les plans de pilotage/contrats par objectifs, un renforcement du dialogue famille-école, et la création d'environnements pédagogiques innovants axés sur des initiatives ayant fait leurs preuves.

Deuxième objectif, la lutte contre le décrochage, via un plan global qui complètera la Garantie pour la Jeunesse élaborée par les Régions (en matière de mise à l'emploi ou à la formation professionnelle). Cela suppose de définir les concepts et de construire des indicateurs fiables ; de redéfinir rôles et missions des différents intervenants (CPMS, Équipes mobiles et Services de médiation scolaire, SAS,...), de mieux coordonner ces acteurs ou dispositifs, et de clarifier certaines procédures (comme les exclusions).

Davantage d'intégration dans l'ordinaire

Trois : il s'agit de répondre aux besoins spécifiques dans l'ordinaire, et donc de diminuer le taux d'élèves orientés vers l'enseignement spécialisé, en revenant en 2030 au pourcentage d'élèves inscrits dans le spécialisé qui était en vigueur en 2004. Vaste programme qui suppose notamment de diagnostiquer autrement le besoin spécifique (différent de la difficulté scolaire et du trouble d'apprentissage, il nécessite un soutien supplémentaire au sein de l'école), de diffuser des outils sur les aménagements raisonnables et d'aider les enseignants à les utiliser.

Quatre : décloisonner et recentrer l'enseignement spécialisé. Une quinzaine de pages esquissent les mesures envisagées : renforcer le pilotage du spécialisé, réformer formations initiale et

continué, réduire le nombre d'élèves dans le spécialisé (en réformant l'orientation, l'intégration, le type 8, et en limitant l'envoi d'élèves « dys » vers le spécialisé), renforcer le dialogue entre équipe pédagogique et CPMS. L'*Avis* évoque encore, entre autres mesures, la création d'implantations du spécialisé dans l'ordinaire (un projet-pilote est en cours à ce sujet à Marchienne-au-Pont).

Cinquième objectif : réformer les CPMS. Pour le Groupe central, il faut les maintenir hors école, mais recentrer leurs missions. Une dizaine de pages détaillent les orientations en la matière.

Soutenir les écoles

Les quatre derniers objectifs concernent le soutien aux écoles « *à fort écart de performance* ». L'*Avis* prévoit l'embauche au sein des réseaux de cinquante conseillers pédagogiques, pour soutenir autant d'écoles par an. La réforme de l'encadrement différencié, autre objectif, est déjà en chantier : le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé un avant-projet de décret modifiant les critères déterminant les écoles ayant droit aux moyens complémentaires de l'encadrement différencié. Si le Groupe central estime que tronc commun et école inclusive vont favoriser à terme la mixité sociale (huitième objectif), il considère qu'il serait utile de s'inspirer des plateformes locales de concertation instaurées en Flandre depuis 2002. C'est par exemple la plateforme locale de Bruxelles qui vient de décider que l'inscription en secondaire dans les écoles néerlandophones se ferait désormais par tirage au sort, pour en finir avec les files...

Lutte contre l'inégalité de genre et accent sur la maîtrise de la langue d'enseignement sont également des objectifs liés à cette volonté d'école inclusive. ●

Partage d'expériences

Dans le cadre de la dynamique Décolage !, projet-pilote du Pacte, une après-midi de partage de pratiques alternatives au redoublement aura lieu le 17 mai à Namur. Les équipes éducatives impliquées échangeront outils, méthodes et ressources, pour soutenir les apprentissages au cycle 2,5-8 ans. www.enseignement.be/decorage.

AXE STRATÉGIQUE 5 :

« Assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être des enfants. »

Les facettes de la qualité de vie à l'école

Dans ce (vaste) domaine, le Groupe central pointe cinq objectifs.

D'abord, il s'agit d'assurer des infrastructures de qualité et en quantité suffisante. Il faudra en construire/ aménager pour répondre aux besoins démographiques, notamment à Bruxelles. À cela devraient s'ajouter des formations et outils pour aider les écoles à améliorer les espaces scolaires.

La qualité de vie à l'école passe par la prévention en matière de santé et de sécurité (les écoles auront les périodes prévues en 2009 pour les conseillers en prévention) ; mais aussi davantage

de sport, d'activités extrascolaires et citoyennes. Il est aussi question d'espaces de parole et bien sûr de la lutte contre la violence et le harcèlement : formation à la médiation par les pairs dès la 1^{re} primaire, programmes pour aider les élèves du secondaire à lancer des actions de prévention...

Le Groupe central s'est penché sur les rythmes de la journée et de l'année scolaires. La question n'est pas encore mûre. Il faut encore y réfléchir, notamment à l'aide d'une étude de faisabilité programmée en 2017. Le Groupe central plaide aussi pour une gratuité progressive à l'école selon le niveau d'études et le type de frais. Des mesures entreront en vigueur dès la rentrée 2018 et monteront en puissance jusqu'en 2020.

Enfin, il s'agit de renforcer la démocratie à l'école, notamment en créant un conseil coopératif et citoyen dans chaque classe, en élaborant le règlement d'ordre intérieur avec les enseignants, les élèves, les parents... Là aussi, des mesures sont prévues dès 2018 avec montée en puissance à mesure que les plans de pilotage des établissements scolaires deviendront réalité. ●

Du « non si » au « oui mais »

L'Avis n°3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence, issu des négociations au finish du mardi 7 mars, a reçu l'approbation du SeGEC (à l'unanimité de son assemblée générale du 9 mars). Le CECP ne s'est pas repositionné officiellement après son « oui, mais » de février. Les fédérations d'associations de parents, refusant que notre enseignement fasse du surplace, avaient aussi émis un avis favorable en février, avec des réserves.

Le vendredi 17 mars, les syndicats SLFP-Enseignement et APPEL (CGSLB) ont salué les avancées issues de la réunion du 7 mars « notamment en matière de maintien de l'emploi, de préservation des écoles menacées et de plus grande clarté sur le tronc commun », tout en soulignant la méfiance des acteurs de terrain.

Le 20 mars, la CGSP-Enseignement a également annoncé qu'elle continuera à participer aux « travaux en front commun syndical

afin que le processus d'opérationnalisation des réformes envisagées tienne compte des appréhensions, des inquiétudes et des obstacles relevés par les enseignants ».

De son côté, la CSC-Enseignement observe que « la plupart des inquiétudes, des doutes, des oppositions exprimés à la suite de la diffusion (NDLR : en décembre 2016) de l'Avis n° 3 demeurent » et qu'il n'y a « à ce stade toujours pas de confiance et d'adhésion suffisantes aux réformes envisagées. » Néanmoins, après les engagements du Gouvernement début mars en matière de maintien du volume global d'emploi, de financement des réformes, de la charge de travail, etc., le syndicat a décidé lundi de poursuivre les négociations sur la mise en œuvre des réformes.

Quant au SEL-SEtc.a, il entend « adopter une position offensive et veillera à combattre toutes les mesures qui détérioreraient le statut et les conditions de travail des membres du personnel ».

« Le Pacte, c'est le plan Marshall de la Fédération Wallonie-Bruxelles »

Trois-cents personnes ont assisté à la première Rencontre du Pacte, à Champion, le 21 mars. PROF y était, et a aussi pris le pouls des acteurs de terrain lors d'Ateliers pédagogiques ou de débats au sein d'écoles.

Du 21 mars au 15 juin, trente Rencontres du Pacte permettent aux acteurs de terrain de débattre avec la Ministre de l'Éducation ou le Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, accompagné(e) d'un membre du Groupe central.

Au menu : l'essentiel du Pacte (en 20 minutes environ) ; l'intervention d'un ou deux professeurs ou directeurs déployant des « bonnes pratiques » en lien avec le Pacte ; et une heure de questions-réponses.

« Une feuille de route, pas un livre sacré »

Trois-cents personnes ont assisté au premier débat, à l'Institut de la Providence, à Champion. Rudy Demotte y a insisté : l'*Avis n°3*, « feuille de route pour les quinze années qui

l'adhésion, la quinzaine de membres du groupe Facebook « Non au Pacte » présents ce soir-là en doute : « Pour la mise en place du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, aucune demande des acteurs de terrain n'a été entendue, alors permettez-moi de douter qu'il en soit autrement pour le Pacte ! », a lancé Christophe Bodart, son porte-parole.

La Ministre, reconnaissant les difficultés liées à la mise en œuvre du cours d'EPC et de la réforme des titres et fonctions, précise que « pour chaque chantier du Pacte, il y aura une équipe de projets qui sera notamment chargée de vérifier les choses sur le terrain » (lire en page 20 « Une cellule opérationnelle »). Et d'ajouter qu'au-delà des Rencontres programmées jusque fin juin, de nouveaux Ateliers pédagogiques seront organisés par l'IFC, sur des thèmes précis.

« Le statu quo n'est plus possible »

La question des moyens inquiète aussi. Évoquant 220 millions d'investissements, Rudy Demotte estime qu'« on n'a jamais vu un tel effort financier pour l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles... Le Pacte, c'est le plan Marshall de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Plus largement, « quelle garantie avez-vous que les mesures envisagées au-delà de cette législature soient reprises par les futurs gouvernements ? », interroge Christophe Bodart. « Ce n'est pas au politique de donner une garantie, répond M^{me} Schyns. Les garants, ce sont les acteurs qui sont arrivés à un consensus, parce que le statu quo n'est plus possible. »

Parmi les questions plus précises, celle de Luc Viatour, invité à témoigner (avec sa collègue Valérie Beguin) de l'efficacité de leur dispositif de classe inversée (www.mathinverses.weebly.com/). Il regrette l'inexistence de moyens dédiés aux personnes-ressources qui, au sein des écoles, se chargent souvent bénévolement d'implémenter les TICE.



© PROF FWB - Jean POLICET

Jusqu'au 15 juin, les Rencontres du Pacte permettent de s'informer et de débattre.

viennent, n'est pas un livre sacré qu'il faut interpréter dans une lecture fondamentaliste. La question du choix des moyens, de l'implémentation, reste ouverte. L'adhésion est plus efficace que l'imposition ! ».

Et Marie-Martine Schyns de préciser que « comme l'implémentation se fera dans la co-construction, ne vous étonnez pas qu'on ne puisse pas répondre précisément à des questions sur des mesures qui ne se mettront en place qu'en 2027... »

La Ministre a souligné que quarante personnes seront engagées au sein des réseaux pour le soutien/accompagnement à l'implémentation des TICE dans les écoles. Mais « *on sait que des enseignants ont d'autres fonctions dans les écoles que de donner cours. La redéfinition de la carrière permettra d'affecter des enseignants expérimentés à ces différentes fonctions* ».

Le Pacte prévoit aussi de revoir l'offre du qualifiant, par bassin. « *Qu'en sera-t-il dans les zones plus rurales ?* » Bien sûr, « *dans cette réflexion sur l'offre d'options par bassins, il faudra penser aux trajets* », répond M^{me} Schyns, qui par ailleurs juge anormal l'absence actuelle de section « usinage » dans la province de Luxembourg, alors que c'est un métier en pénurie.

Une régente en sciences humaines nommée dans l'officiel pour le cours d'histoire s'inquiète de la possibilité de regrouper histoire, géographie, sciences économiques... « *Un cours que je ne pourrais pas donner puisque je suis nommée en histoire... Et puis, comment évaluer ce cours ?* »

Premier élément de réponse : un groupe de travail « Tronc commun » a pour objectif de définir la manière dont les sept domaines d'apprentissage (lire en page 17) vont s'articuler entre et eux et comment ça va se traduire dans les grilles-horaires. Et plus spécifiquement pour ce cours, « *il y a deux options : un cours unique ou des cours dissociés. Je fais confiance aux acteurs du Pacte. Mais nous garantirons le maintien de l'emploi.* »

Comprenant que certains soient « dubitatifs », la Ministre a conclu en insistant sur le cadre participatif ⁽¹⁾ qui continuera à impliquer les acteurs de terrain, à défaut de susciter l'adhésion de tous... ●

⁽¹⁾ Le dispositif de participation sera renouvelé et enrichi. Les détails via www.pactedexcellence.be. Par ailleurs, à titre individuel ou en équipe, on peut soumettre (via bit.ly/2ncR7pT) une contribution (susceptible d'être mise en ligne sur le site du Pacte) qui sera intégrée aux travaux.

Sauf indications contraires, les Rencontres débutent à 19h30.

18 avril	à Mons (Athénée royal, 4 rue de l'Athénée)
19 avril	à Eghezée (Centre culturel, 5 rue de la Gare)
20 avril	à Nivelles (Athénée royal, 34 avenue du Centenaire)
21 avril	à Charleroi (École Cobaux, 61 boulevard Paul Janson)
25 avril	à Bruxelles (Athénée Marguerite Yourcenar, 10 rue Claessens)
29 avril	(10h) à Bastogne (Institut Notre-Dame, 20 rue des Écoles)
2 mai	à Ciney (Athénée royal, 1 Square Omer Bertrand)
4 mai	à Morlanwelz (École de l'Enfant-Jésus, 22 rue Argentin)
8 mai	à Seraing (Athénée royal L. Dejardin, 127 rue de l'Industrie)
9 mai	à Uccle (École active, 9 rue du Bambou)
10 mai	à Hannut (Collège Sainte-Croix, 1 rue de Crehen)
13 mai	(10h) à Virton (Athénée royal Nestor Outer, 48 Faubourg d'Arival)
16 mai	à Jette (Collège Saint-Pierre, 25 rue J.-B. Verbeyst)
18 mai	à Louvain-la-Neuve (Lycée Martin V, 3 rue du Collège)
22 mai	à Wavre (Institut provincial d'enseignement secondaire) 37 Quai aux Huitres)
24 mai	à Liège (Institut Saint-Laurent, 33 rue Saint-Laurent)
30 mai	à Forest (Athénée royal André Thomas, 471 avenue Marie-Henriette)
31 mai	à Tournai (Haute École en Hainaut, 23 rue du Chambge)
1 ^{er} juin	à Charleroi (Athénée royal Vauban, 12 rue E. Tumelaire)
6 juin	à Liège (Athénée royal Liège 1, 13 rue des Clarisses)
7 juin	à Stavelot (Centre scolaire Saint-Remacle, 35 avenue F. Nicolay)
8 juin	à Dinant (Collège Notre-Dame de Bellevue, 2 rue de Bonsecours)
10 juin	(10h) à Arlon (Athénée royal, 83 rue de Sesselich)
13 juin	à Anderlecht (CERIA, 1 avenue E. Gryzson)
15 juin	à Mouscron (Athénée royal T. Edison, 1 place de la Justice)

Le Pacte va prendre en compte les difficultés dès le fondamental afin de limiter les dégâts constatés en secondaire. Il doit permettre une adaptation rapide face aux difficultés (remédiation/différenciation).

L'harmonisation des formations apportera une uniformisation des évaluations.

Oui à l'autonomie si elle ne devient pas l'« accountability » qui amènera les écoles à se débarrasser des élèves qui risquent de les mettre en difficulté pour atteindre les objectifs fixés.

La réforme du qualifiant vise une formation solide générale et technique : réfléchie, pour des citoyens réflexifs et pas seulement des exécutants.

Certains pensent que les enseignants sont réfractaires aux changements. Ils y sont prêts. Mais ils voudraient auparavant des retours, feedbacks et informations sur les effets réels des changements précédents.

Nous sommes sereins devant l'évaluation collective et individuelle promise.

D'accord pour davantage de formation continuée, à condition d'améliorer l'offre.

Si on ajoute du travail aux directions, elles devront trouver des solutions. Mais, je n'ai pas peur du changement. Quant aux craintes d'une augmentation de la charge de travail pour les enseignants, avec deux heures de travail collaboratif et de la présence pour l'école, mes enseignants font déjà cela, depuis longtemps.

L'évaluation individuelle, parfois par des pairs, et l'augmentation du cadrage font peur.

La diminution des évaluations sommatives risque d'induire une baisse d'implication de l'élève dans les apprentissages, dans la relation aux savoirs et aux enseignants.

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence ne parle pas des éducateurs.

Le Pacte n'évoque pas la fusion des réseaux. Elle peut amener des sous.

La formation initiale devrait être dispensée par des enseignants qui ont une expérience de terrain.

L'intrusion du monde du privé, de l'entreprise dans la scolarité risque d'altérer la qualité de la formation générale.

Le formatage du tronc commun ne conviendra pas à tous les élèves... Il est trop long pour certains jeunes qui veulent déjà s'orienter professionnellement.

Comment concilier l'homogénéisation et l'individualisation de l'élève ?

La disparition des options dans le tronc commun supprime les options fortes et saupoudre certaines disciplines dans d'autres. Les professeurs de langues anciennes ont peur de perdre leur emploi.



Au-delà des Rencontres du Pacte, on peut soumettre une contribution individuelle ou en équipe (via bit.ly/2ncR7pT) qui sera intégrée aux travaux.

Quels enjeux pour les acteurs ?

L'UCL et l'Institut supérieur de pédagogie Galilée organisent le mardi 2 mai à Bruxelles (Haute École Galilée) un colloque centré sur les transformations, enjeux et perspectives liés au Pacte pour un Enseignement d'excellence. Inscriptions pour le 24 avril, notamment via l'IFC.

Formation, conditions d'entrée dans le métier, carrière, charge de travail, rôle des enseignants, directeurs, inspecteurs et conseillers pédagogiques (notamment), conditions d'exercice de leur profession : toutes ces dimensions seront impactées par les décisions prises.

L'objectif de la journée est double :

- apporter un éclairage scientifique sur les différentes thématiques du Pacte relatives aux métiers d'enseignant et de directeur ;
- débattre collectivement sur les enjeux et perspectives qu'ouvrent ces propositions de changement.

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 24 avril via contactcolloque2mai@galilee.be (en précisant nom, prénom, fonction et atel-lier choisi) ou via www.ifc.cfwb.be (code de formation 419001601).

Faut-il assurer la mixité sociale ?

Le lundi 15 mai, l'UMONS organise à La Marlagne (Wépion) une journée d'études sur une question sensible : faut-il assurer la mixité sociale au sein des établissements et classes de l'enseignement belge francophone de façon à assurer des conditions d'enseignement similaires pour tous les élèves ?

Si la question n'est pas tranchée, la communauté des chercheurs en éducation peut toutefois informer les acteurs du système éducatif de l'état des connaissances sur le sujet. Modalités d'inscription via www.pacte-dexcellence.be. ●

Quand les voyages forment les futurs enseignants

Chaque année, les futurs régents en sciences humaines de la Haute École en Hainaut, à Tournai, construisent des activités pédagogiques qu'ils expérimentent lors d'un voyage commun.

Parmi les ingrédients du projet *Voyage à Venise* construit par les étudiants de la section Bac sciences humaines (histoire, géographie, sciences sociales) de la Haute École en Hainaut (campus pédagogique de Tournai) figuraient des questions bien diverses : *pourquoi cette ville a-t-elle été une république à part ? Qu'est-ce qu'une lagune ? Comment en évacue-t-on les poubelles ?*

À l'origine de ce projet, né en 2005, on trouve Ève Castel (maitre assistante en psychopédagogie et méthodologie), Pietro Antoniadis (qui enseigne la géographie) et Corinne Müller (qui enseignait l'histoire et a cédé le relai à Silvain Mignot, maitre-assistant dans la même discipline).

« Constatant que nos élèves ont peu l'expérience des sorties culturelles, nous avons eu envie de lancer un projet de voyage annuel, commence M^{me} Castel. Mais pas question de voyage clé-sur-porte invitant peu au questionnement et à la réflexion. Nous demandons aux étudiants d'être acteurs de ce projet en préparant, organisant, réalisant et gérant un voyage pédagogique interdisciplinaire (histoire, géographie, sciences sociales, parfois même mathématiques et français) ».

Le fruit d'un travail collectif

« La destination, nous la choisissons nous-mêmes, pour pouvoir faire des liens avec nos cours et les référentiels de l'enseignement secondaire. Mais aussi pour garder un contrôle notamment sur l'aspect budgétaire. Nous l'annonçons en mai aux étudiants et, dès septembre, nous les mettons en questionnement : nous allons vers telle destination, ok ! Mais pour y faire quoi en tant que futurs professeurs ? Quels sites visiter ? Pourquoi ? Comment ? »

Ce brainstorming se nourrit des connaissances des étudiants et de recherches (livres et sites). Il en jaillit des questions très diverses, réparties par thèmes liés à l'histoire,

à la géographie et aux sciences sociales. Puis, les étudiants cherchent les réponses et imaginent les activités et visites à réaliser au cours du voyage. Les enseignants en élaborent le planning en partenariat avec l'ASBL CJB-L'autre voyage.

Ensuite, les futurs enseignants se répartissent en groupes, en mélangeant les blocs, pour que ceux de dernière année puissent coacher les plus jeunes. Chaque groupe prépare une activité adaptée au public visé, aux disciplines concernées et aux méthodes pédagogiques étudiées à la haute école. Il la fera découvrir aux autres étudiants lors du voyage.

M^{me} Castel : *« C'est la phase la plus longue et la plus intense, car il s'agit de s'approprier un contenu de matière pour le transformer en activité. Elle suppose de la part des étudiants non seulement une maîtrise des notions, mais aussi d'éléments méthodologiques tels que les notions de prérequis, d'objectifs, de motivation, de compétences ».*

Ces activités et travaux réalisés sont réunis dans un carnet de voyage qui a pris peu à peu une forme numérique. Ainsi, lors du voyage, chaque étudiant emporte dans ses bagages une tablette contenant aussi des cartes, plans, documents... Il garde ainsi une trace des visites et pourra l'utiliser par la suite dans sa pratique professionnelle ou privée.

Au fil des années, les destinations ont été diverses : Toscane, Grèce, Rome, Andalousie, Trèves, Amsterdam, Paris et Reims, Picardie et Bourgogne, Venise, Campanie, Irlande,... *« Chaque fois, c'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail et – surtout – le fruit d'un travail collectif où chacun a un rôle essentiel, observe M^{me} Castel. La confrontation à d'autres cultures facilite l'apprentissage de la différence et développe la tolérance ».*

Mais ce n'est pas tout. Depuis l'an dernier, dans le cadre de leur travail de fin d'études, quelques étudiants adaptent le voyage

collectif réalisé l'année précédente à des élèves de 3^e secondaire de l'Athénée royal Jules Bara, à Tournai. Ils retravaillent le carnet de voyage et réalisent des fiches didactiques pour les élèves et les enseignants, en collaboration avec l'ASBL CJB - L'autre voyage, qui pourra les réutiliser.

Sur le terrain avec des élèves

En mai, trois étudiants en Bac sciences humaines accompagneront élèves et enseignants partis explorer Pompéi et le volcanisme en Campanie. « Une occasion en or de vivre une situation que je pourrai rencontrer plus tard, explique Livine Steelandt, qui fait partie de ce trio d'étudiants (avec Aurélie Ponchaux et Nils Vandenbussche) à la haute école. Nous avons trié ce qui a fonctionné ou pas lors de notre voyage collectif de l'an dernier et simplifié des activités trop complexes pour des élèves de 3^e secondaire : réaliser le plan d'une villa romaine à partir de photos prises in situ à Pompéi, par exemple. »

« Puis nous avons articulé les activités autour d'un immense jeu de rôles : un circuit guidé par l'un des organisateurs, une chasse aux indices, un questionnaire sur base du musée de Naples... Notre idée de base est vraiment d'essayer d'éviter au maximum le cadre scolaire classique avec une feuille et un bic. C'est une tout autre manière de travailler qui me plaît énormément : le cadre, la méthodologie, la relation avec l'élève changent. J'ai désormais tendance à aborder la matière telle une animation ou encore à proposer plus de passages ludiques mettant l'élève dans une autre optique face à la matière ».

Les trois enseignants de la haute école en sont convaincus : même si ce projet Voyage prend énormément de temps, il permet aux futurs enseignants d'appliquer les méthodes d'apprentissage étudiées en classe. Ils y gagnent aussi en autonomie, en maturité, en discernement et en confiance en soi... ●

Catherine MOREAU



L'an dernier, à Venise, les élèves de l'athénée ont relevé les défis lancés par les futurs enseignants : rallye photos, jeu de piste, fabrication d'un blason...

Les visites ne sont plus « subies »

Aujourd'hui enseignant à l'Institut Saint-Ferdinand, à Jemappes, Geoffrey Ladrière a consacré son TFE (avec une autre étudiante, Eloïse Geerts) à ce projet Voyage. « Pour évaluer si le travail par compétences réalisé en classe est transposable à un voyage scolaire », confie-t-il.

« Notre carnet de voyage a été travaillé à partir de documents et surtout de ce que nous avons vu à Venise, pour répondre aux exigences du programme et au niveau des élèves. Le voyage et sa préparation ont demandé un volume de travail très important au niveau de la logistique et de l'implication humaine. Mais il m'a montré l'intérêt d'utiliser une méthodologie tournée vers des projets où les élèves s'impliquent davantage ».

« La difficulté, c'est de trouver le juste milieu entre le but pédagogique et l'aspect ludique. Très occupé par les préparations liées à ma première année, je n'ai pas pu organiser ce type de voyage, mais ce sera sans doute pour le futur... »

Un esprit tout à fait positif

En mai, Gérard Van Caemelbeke, professeur de français à l'Athénée de Tournai, encadrera ses élèves lors du voyage animé par trois étudiants en Bac sciences humaines. « Autrefois, mes élèves préparaient en groupe un aspect de leur voyage annuel et, sur place, interagissaient avec les guides, précise-t-il. Désormais, les exposés sont toujours préparés mais sur des sujets choisis en concertation avec les étudiants de la haute école ».

« Cette collaboration permet un décloisonnement des activités et un travail interdisciplinaire avec les professeurs d'histoire, de géographie, de latin et de sciences. Pour préparer le voyage à Naples et Pompéi, j'ai fait lire aux élèves la nouvelle *Aria Marcella*, de Théophile Gautier, dont l'action se déroule à Pompéi. Puis, aidés par leurs futurs guides, les élèves ont théâtralisé l'histoire. Ils vont s'atteler à une tâche-problème : rechercher l'information, la planifier et la synthétiser ; réaliser un Powerpoint et préparer une exposition. Tout cela a créé et renforcé une dynamique de groupe, une solidarité bien réelle et un esprit tout à fait positif. Les visites ne sont plus subies : les élèves en deviennent les acteurs ».

La main sur la machine, l'œil sur la tablette

Éric Blondel, chargé de l'atelier bois à La Clairière, à Colfontaine, a mis en ligne ses supports. Tout profite pour la différenciation.

Enseignant en bois, Éric Blondel travaille depuis huit ans à La Clairière, école secondaire d'enseignement spécialisé, à Colfontaine.

En 2015-2016, une année de spécialisation en « intégration des technologies nouvelles au service de l'enseignement »⁽¹⁾, en horaire décalé, l'a incité à s'orienter vers une forme de classe inversée⁽²⁾. Résultat : une plateforme rassemblant les informations sur des supports variés (tutoriels mêlant vidéos/photos, leçons, plans, liens,...) accessibles via PC ou tablette. Et des élèves plus autonomes.

Âgés de 16 à 21 ans, ses élèves sont dans l'enseignement de type 2 (retard mental), forme 2⁽³⁾, mais M. Blondel insiste : son dispositif hybride⁽⁴⁾ est transposable partout. Objectif de départ : l'autonomie, et à l'arrivée les plus-values attendues sont « *que l'élève soit plus actif, plus rapide, plus attentif, plus motivé, plus organisé, plus concentré, plus appliqué et plus impliqué* ».

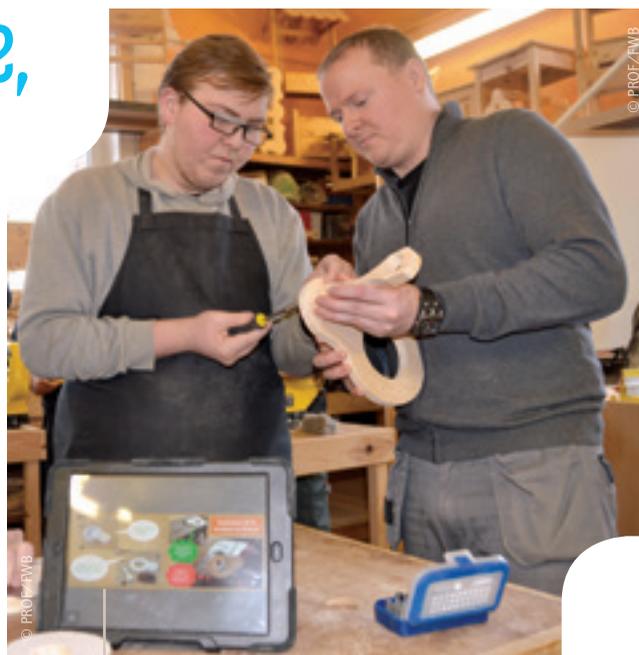
La réflexion a été pédagogique, avant d'être informatique : les niveaux de compétences différents (la phase 2 peut durer cinq ans) imposent individualisation et différenciation. Ses élèves ayant accès aux supports durant l'atelier, M. Blondel se concentre sur l'accompagnement et l'évaluation formative.

Lors de notre passage, cinq activités étaient en cours simultanément. Les élèves travaillent par binômes. Avant, M. Blondel était sollicité plus de 250 fois, pour des explications ne concernant pas tous les élèves. Maintenant, il l'est une trentaine de fois, les élèves ayant l'information via la tablette.

Autodidacte en informatique

En plus des tablettes obtenues par l'école via un appel à projets, l'atelier dispose d'un écran, d'un projecteur, du wi-fi. Sur chaque machine, un QR-code : un coup de tablette, et un tutoriel adapté rappelle son maniement. Aux murs, un rappel des pictogrammes, logos, outils, consignes de sécurité. Du visuel, encore du visuel !

Autodidacte en informatique, M. Blondel a d'abord jeté un œil à des tutoriels. Il a jugé indispensable de créer un site web très visuel, structurant les informations de façon cohérente. Son choix ? L'hébergeur Wix, accessible en open source, deux Google drive et une Dropbox pour le stockage des données.



Dans son atelier de menuiserie, Eric Blondel pratique une forme de classe inversée.

« Pour mettre tout cela en place, mon équipement personnel se résume à une tablette et à un ordinateur ». Les logiciels ou applications utilisés ? Un traitement de texte, des outils de création/montage vidéo/photo ou de diapositives interactives. PowerPoint, Movie Maker, iMovie, BookCreator, notamment. « Deux jours suffisent à se familiariser à ces logiciels », dédramatise-t-il, faisant référence à une formation de son réseau.

Et bien sûr, il y a le facteur temps ! Pour cette classe, selon leur niveau, les élèves doivent réaliser vingt-cinq projets. Chaque tutoriel vidéo lui a pris un jour de travail... Sans compter le site web. Mais le résultat en vaut la chandelle : le taux de réussite des apprenants après chaque activité a augmenté de 30 % sans passer par le rattrapage ou la remédiation.

La suite ? Le projet s'est porté candidat à l'appel à projets *École numérique*. Et M. Blondel espère contaminer les collègues... ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ Formation ouverte aux bacheliers (ou masters) et co-organisée par les Hautes Écoles de Bruxelles et Francisco Ferrer. www.4tice.be

⁽²⁾ Lire le dossier « Les TICE au service de la classe inversée » : www.enseignement.be

⁽³⁾ Enseignement d'adaptation sociale et professionnelle rendant possible l'insertion en milieu de vie et/ou travail protégé. En phase 2, on ajoute des activités éducatives et d'apprentissage professionnel aux objectifs de socialisation et communication.

⁽⁴⁾ Pour en savoir plus à ce sujet <http://prac-hysup.univ-lyon1.fr>

POUR EN SAVOIR +
www.enseignement.be/tice



Premiers enseignements de PISA 2015

Stabilité en culture scientifique et mathématique, recul en littérature.

Et PISA 2015 confirme le grand écart entre élèves socialement favorisés ou pas.

Valérie Quittre et ses collègues du Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement⁽¹⁾ ont étudié les premiers résultats de l'enquête PISA 2015, qui portait principalement sur la culture scientifique.

PISA considère que sous le niveau 2 (sur 6), les lacunes sont telles que les élèves ne maîtrisent pas les connaissances épistémiques nécessaires pour identifier si des questions sont de nature scientifique ou pas. C'est le cas pour 23,1 % des élèves de Fédération Wallonie-Bruxelles (moyenne OCDE : 21,2 %). 5,3 % des élèves atteignent les niveaux 5 ou 6 (moyenne OCDE : 7,8 %).

Filles/garçons : l'écart se creuse

Les items de l'épreuve concernent trois « sous-compétences ». Quand il s'agit d'expliquer des phénomènes de manière scientifique, plus de la moitié de nos élèves ne dépassent pas le niveau 2 (notre infographie). « C'est lorsque des savoirs scientifiques proprement dits doivent être mobilisés que les lacunes sont les plus frappantes », indiquent les auteures de l'analyse.

Par ailleurs, le score des filles (480) est « significativement moins élevé » que celui des garçons (491). Cet écart, à contrecourant de la tendance historique, est plus grand qu'aillieurs. Une des hypothèses à creuser concerne le nombre d'heures de sciences, lié aux choix différenciés des filières et options.

Sans surprise, « l'écart de performances en sciences entre le quart d'élèves issus des familles les plus défavorisées et le quart d'élèves issus des familles les plus favorisées est important » (111 points contre 88 en moyenne OCDE) et « équivaut à environ trois années de scolarité ». Les chercheuses observent que « cet écart en fonction de l'origine sociale est également important en Flandre (107), en Suisse, en République Tchèque, en Allemagne, en France (118), en Hongrie (117), et au Luxembourg (125), systèmes éducatifs qui ont en commun une structure différenciée comportant des filières précoces ou pratiquant la redoublement ».

Recul en lecture

En mathématiques, entre 2006 et 2015, les résultats de nos élèves, stables, se rapprochent de la moyenne OCDE, en baisse. En lecture, après l'évolution positive de 2009, confirmée en 2012, on assiste à un net recul (moins 13,5 points), lié à une chute des performances des filles. Le fait que l'enquête ait été réalisée uniquement sur ordinateur a pu jouer, mais cette hypothèse est encore à vérifier. ●

D. C.

⁽¹⁾ QUITTRE V. et al. (sous la direction scientifique de LAFONTAINE D.), *La culture scientifique à 15 ans - Premiers résultats de PISA 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles*, ULg - Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education - aSPe, décembre 2016. www.enseignement.be/pisa

13%

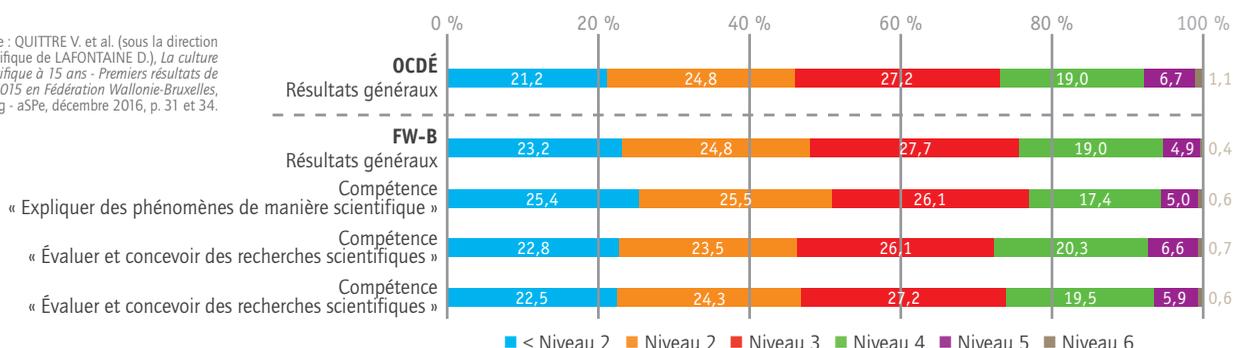
de nos élèves de 15 ans dans le cadre de PISA 2015 étaient encore au 1^{er} degré du secondaire. Ils n'étaient que 7 % en 2006. Par contre, ils sont moins nombreux qu'en 2006 dans le qualifiant (23 % au lieu de 33 %).

17%

des élèves testés vivent dans une famille où c'est une autre langue que le français qui est le plus souvent parlée à la maison (11,6 % en moyenne OCDE et 15,5 % en Flandre).

Répartition des résultats des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles en culture scientifique

Source : QUITTRE V. et al. (sous la direction scientifique de LAFONTAINE D.), *La culture scientifique à 15 ans - Premiers résultats de PISA 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles*, ULg - aSPe, décembre 2016, p. 31 et 34.



Embrasser la créativité, ce n'est pas une perte de temps !

Comédien, metteur en scène, professeur et directeur de théâtre, Éric De Staercke applaudit l'idée contenue dans le Pacte pour un Enseignement d'excellence de mettre chaque élève en contact avec des artistes.



Les travaux liés au Pacte pour un Enseignement d'excellence envisagent pour chaque élève, de la maternelle à la fin du secondaire, un « parcours d'éducation culturelle et artistique », avec, notamment, des rencontres avec des artistes ⁽¹⁾.

PROF : Que pensez-vous de cette proposition ?

Éric De Staercke : Faire venir des artistes en classe - comédiens, musiciens, plasticiens... – cela a toujours existé et c'est très utile car cela abat les barrières, cela déchire le voile de mystère entre les enfants ou adolescents et les artistes ⁽²⁾. Mais ce qui me semble intéressant dans ce projet du Pacte pour un Enseignement d'excellence, c'est que cela concerne tous les élèves au lieu de dépendre de l'initiative d'un enseignant ou du directeur. J'espère que l'on y consacra suffisamment de moyens financiers.

J'espère aussi que les moyens humains seront suffisants. Je l'observe : dans le fondamental, les enseignants emmènent volontiers les élèves au théâtre. Dans le secondaire, cela se complique un peu : le spectacle doit illustrer un thème abordé en classe, s'intégrer dans le programme...

J'observe aussi que les acteurs culturels ne peuvent répondre à toutes les demandes et que l'offre de spectacles est inégalement répartie. Certaines régions plus défavorisées, en Wallonie ou à Bruxelles, ont des centres culturels bien organisés, proposant aux classes un programme varié. Par contre, dans certaines communes bruxelloises plus aisées, on considère que les enfants vont au théâtre avec leurs parents, ce qui n'est pas si sûr.

Selon vous, que peut apporter la pratique du théâtre aux enfants et ados ?

Globalement, il y a évidemment l'apprentissage de la prise de parole, de l'écoute, le travail de la mémoire, le fait d'endosser un personnage. La possibilité, si l'on n'est pas bon dans certaines

matières scolaires, de montrer qu'on peut l'être dans un autre domaine qui motive davantage. Et gagner ainsi assurance, confiance en soi, se faire une place dans la classe.

Avec les moins de 12 ans, on peut construire une histoire, développer l'imaginaire, travailler sur l'écoute, le rythme...

Chez les ados, l'impro a beaucoup de succès. Mais cela ne s'improvise pas. L'impro peut être un formidable moyen d'épanouissement de la personne dans un groupe d'élèves. Une classe, c'est une troupe à laquelle on donne des codes communs. Mais à l'âge de l'émergence de la personnalité, l'impro peut être un outil dangereux quand un jeune se livre tel qu'il est et n'est pas compris par les autres.

Une piste intéressante, ce sont les « joutes verbales » proposées aux jeunes de 5^e et 6^e secondaire, à Bruxelles, par la Ligue des Droits de l'Homme ⁽³⁾. Pendant trois jours, accompagnés de leurs enseignants, ils sont formés, informés et entraînés, à l'Espace-Magh et au Centre culturel des Riches-Clares, pour pouvoir réfléchir et débattre autour de différents thèmes liés à la vie en société. Ils apprennent ainsi à développer leurs arguments, à débattre de manière constructive avec un contradicteur, à comprendre l'autre et à le laisser s'exprimer. Cela se termine par une rencontre de joutes verbales au Centre culturel où plusieurs équipes de jeunes se confrontent devant un jury et face à un public.

Il y a quelques années, vous avez monté *Émilie Jolie* avec des élèves malvoyants de l'Institut royal pour sourds et aveugles...

Une expérience qui m'a beaucoup appris ! Ces élèves (NDLR : ils avaient 11 à 18 ans) sont très disponibles pour les activités artistiques, car pour eux la question de la différence s'est posée

EN DEUX MOTS

Formé en théâtre et en mise en scène, Éric De Staercke a fondé en 1985 le Théâtre loyal du Trac, avec d'autres comédiens, et a fait partie de la Ligue d'improvisation belge.

Tout en poursuivant sa carrière de comédien, il assure la mise en scène de nombreux spectacles et dirige le Théâtre des Riches-Claires, à Bruxelles. Il a également participé à des émissions de télévision et de radio.

Il a été professeur à l'École supérieure des Arts du cirque de Bruxelles et depuis 1993 enseigne l'improvisation et l'interprétation à l'Institut des Arts de Diffusion (IAD), à Louvain-la-Neuve.

très tôt. L'art leur offre une porte d'accès vers le monde réel. Jouer dans cette comédie musicale peut leur permettre d'obtenir la reconnaissance du public, et par là, celle de leurs proches.

Pensez-vous que le théâtre peut inciter les jeunes à réfléchir à des questions existentielles ou plus délicates ?

Bien sûr, mais pour surmonter les réticences, il ne faut pas les confronter directement à ces questions ; il faut prévoir des échelons. Lors d'animations, je propose des exercices basiques en cercle. Cela leur permet de retrouver des réflexes d'enfant, de sortir du paraître et de l'esprit de compétition. La représentation viendra après.

Vous êtes aussi enseignant, formateur de futurs comédiens.

Lorsqu'ils débutent, vos étudiants vous semblent-ils suffisamment « outillés » sur le plan du langage, de la connaissance du théâtre ?

Cela dépend vraiment des écoles et du parcours des étudiants. Certains ont suivi une formation théâtrale mais sont un peu « formatés » et doivent désapprendre certains automatismes. Je dirais que chacun a des forces sur lesquelles il peut s'appuyer et des lacunes à combler.

Ce qui compte, c'est davantage la personnalité, la motivation, la volonté. Mis à part le CESS ou un document équivalent, s'inscrire en Bac en interprétation dramatique à l'IAD (Institut des Arts de Diffusion) ne demande pas de prérequis et la profession de comédien n'est pas protégée par un diplôme spécifique. Je constate aussi – malheureusement – chez mes étudiants une régression sur le plan physique : moins de résistance, de souplesse, de souffle... Des compétences qui comptent pour un comédien.

Quelles compétences voulez-vous développer chez eux ?

Être professeur, c'est aussi jouer un rôle. J'interpelle les étudiants sur leurs motivations, leurs envies. Je leur dis : vous ne serez

peut-être pas comédiens, vous ne gagnerez peut-être pas bien votre vie, mais allez au bout de vos rêves. Bravo de prendre le risque d'embrasser la créativité, l'imaginaire ; ce n'est pas une perte de temps. Dans une société où tout est bloqué, vous aurez assez d'imagination pour créer quelque chose de neuf. Je leur propose de développer leur personnalité, leur originalité, leur envie d'aller au bout de leur personnage indépendamment de leur état émotionnel, de leur type physique... Tout le monde peut être Roméo ou Juliette.

Vous êtes également directeur de théâtre. Comment amener des élèves à s'intéresser au théâtre ?

Comme bien d'autres acteurs culturels, avant nos spectacles, nous proposons des visites d'artistes en classe, des dossiers pédagogiques pour les enseignants. Mais cela ne remplacera jamais l'élément moteur : la passion qu'un enseignant peut ou veut transmettre à ses élèves pour le théâtre, pour un théâtre ou pour un spectacle. Les enseignants motivés et qui ont motivé leurs élèves, ce sont d'ailleurs les seuls dont on se souvient vraiment. ●

Propos recueillis par

Caroline DIRICKX et Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Avis n°3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence, p. 101-109. www.pactedexcellence.be/documents

⁽²⁾ Les écoles peuvent mener, durant le 2^e semestre 2017-2018, un projet à caractère culturel et artistique en partenariat avec un opérateur culturel ou une académie. Inscriptions avant le 1^{er} octobre 2017. bit.ly/2kZkYqQ

⁽³⁾ Cette rencontre s'est déroulée en mars. La finale aura lieu le 28 juin à 19h à l'Espace Magh (17, rue du Poinçon, à Bruxelles) Infos : oboutry@liquedh.be

Apprendre à parler ensemble

Cette rubrique invite un ou des experts à faire part d'un message jugé important, dans le contexte actuel. Agnès Florin et son équipe ont expérimenté dans des dizaines de classes maternelles françaises un dispositif se fondant sur les approches interactionnistes du développement langagier. Parce qu'on n'apprend pas à parler tout seul...

On sait que les compétences langagières des jeunes enfants sont statistiquement associées à plusieurs caractéristiques familiales : le niveau de scolarisation (notamment celui des mères) et le niveau socioéconomique.

En général, les familles ayant un niveau élevé sur ces critères offrent plus de ressources matérielles, sociales et langagières à leurs enfants, plus de stimulations cognitives et d'encouragements, et leur laissent plus d'autonomie dans la production orale, en comparaison avec les familles de milieu défavorisé.

Mais l'hypothèse d'un « handicap socioculturel » ou « sociolinguistique » des enfants de milieu défavorisé, développée dans les années '70, a été récusée dès les années '90 par de nombreux chercheurs, en particulier des psycholinguistes étudiant le développement des compétences langagières des jeunes enfants en interaction avec des adultes, ainsi que des sociolinguistes.

En examinant les interactions entre de jeunes enfants et leurs parents, une approche plus globale a été privilégiée, qui peut être qualifiée d'affectivo-cognitive : les pratiques éducatives familiales consistant plutôt à encourager et soutenir l'enfant dans ses propres actions amplifient son impact sur l'environnement, lui permettent d'affirmer son rôle d'interlocuteur actif et contribuent au développement de ses compétences de communication orale.

Grands, moyens et petits parleurs*

À l'école maternelle française (correspondant à la période 3-6 ans, voir 2-6 ans), plusieurs expérimentations ont été réalisées et évaluées avec mon équipe dans des dizaines de classes, dès les années '90, en se fondant sur les approches interactionnistes du développement langagier, notamment celle de Bruner.

Sans cibler les enfants de milieux défavorisés ou ayant des troubles du langage, il s'agit de faciliter la prise de parole en groupe,

la familiarisation avec les livres, à travers des activités de communication en petits groupes, en distinguant grands, moyens et petits parleurs, de manière à assurer un maximum de dialogues de l'enseignant avec chaque enfant.

Ces trois petits groupes (un tiers de la classe chacun) sont constitués en début d'année sur la base d'une observation externe (environ 15 minutes) du nombre de prises de parole de chaque enfant lors d'un moment de langage avec l'enseignant en grand groupe-classe. Il ne s'agit pas de « groupes de niveaux » : le groupe des grands parleurs peut regrouper des enfants ayant de bonnes capacités langagières et d'autres qui ne peuvent s'empêcher de parler beaucoup, tout en ayant une expression nettement moins élaborée. De même, celui des petits parleurs peut réunir des enfants seulement timides et d'autres aux moyens langagiers réduits.

Des séances régulières

Lors de ces séances régulières en petits groupes (au moins une fois pour chaque enfant tous les 15 jours), il est demandé aux enseignants : d'apprendre aux enfants des règles conversationnelles et de faire respecter les tours de parole (notamment dans le groupe des grands parleurs, mais très vite aussi dans les autres) ; de solliciter – si nécessaire – chaque enfant à tour de rôle, en veillant à lui répondre (ce qui l'encourage à reprendre la parole) ; de prendre chacun comme interlocuteur (parler avec l'enfant et pas seulement parler à l'enfant).

En effet, nombre de jeunes enfants restent « petits parleurs » en situation collective, sans avoir de difficultés particulières de langage, simplement parce qu'ils sont concurrencés par d'autres qui savent mieux s'affirmer dans l'accès aux conversations collectives avec l'adulte.

Faute d'être sollicités personnellement ou de recevoir des réponses individualisées à leurs prises de parole, ces « petits parleurs » se

mettent rapidement et durablement à l'écart des conversations scolaires, et ils sont ainsi défavorisés pour progresser dans la maîtrise de la langue, les enseignants s'adressant en groupe-classe essentiellement à ceux qui prennent la parole.

Il faut aussi du contenu à ces séances, en diversifiant les thèmes et les fonctions du langage ; alléger la charge cognitive et émotionnelle des échanges (on ne demande pas tout, en même temps, aux jeunes enfants), aider au développement du lexique et de la conscience phonologique, favoriser les compétences métalinguistiques des enfants.

Un impact positif et rapide

Le suivi pendant deux ans de plusieurs centaines d'enfants de douze classes ayant mis en place de telles activités en petit groupe a montré un impact positif et rapide sur leur communication orale, dès sept ou huit séances, avec des transferts de compétences aux situations plus contraignantes de grand groupe, et, pour les plus grands, sur les débuts de l'écrit : développement lexical, identification de mots écrits.

Il faut aussi veiller à une évaluation régulière des compétences et des besoins des enfants, qu'ils soient au contact d'une seule langue familiale ou de plusieurs, avec un ajustement du dispositif selon quelques principes discutés avec les équipes :

- individualiser les échanges avec tous les enfants et pas uniquement ceux de milieu défavorisé, en s'adaptant aux besoins individuels des tout-petits ;
- éviter les stimulations du style « apprentissages techniques » ;
- ne pas se focaliser essentiellement sur l'apport de vocabulaire, mais considérer les différents aspects de la socialisation langagière et des relations qui se créent à travers le langage oral ;
- respecter le rythme de chaque enfant ;
- associer les professionnels à une analyse réflexive de leurs pratiques d'interaction et de communication ;

- replacer les interactions verbales adulte-enfant dans un cadre plus large d'aide au développement, d'échange de pensées et d'émotions.

Les grands parleurs ont aussi beaucoup à apprendre

Il s'agit là de principes largement renseignés par la recherche depuis des décennies, et qui devraient être intégrés dans la formation des professionnels de la petite enfance, plutôt que de penser des dispositifs centrés sur une partie des enfants considérés comme « petits parleurs » en situation collective, sans considérer leurs processus de développement plus globalement (communication verbale et non verbale, mais aussi développement cognitif et social), d'une part dans leurs différents contextes de vie, et d'autre part dans les relations sociales qu'ils construisent ensemble en crèche ou en école maternelle, quel que soit leur niveau de participation orale.

Les « grands parleurs » ont aussi beaucoup à apprendre, avec « l'étaillage » des adultes, ne serait-ce que pour respecter les prises de parole des autres enfants et laisser le temps de répondre à ceux qui s'expriment moins spontanément ou n'ont pas encore les mots pour le faire.

Le langage est à la fois objet d'apprentissage et vecteur de nombreux autres apprentissages, moyen d'échanger des pensées et de tisser des liens sociaux : on n'apprend pas à parler tout seul, et pas seulement en maternelle... ●

Agnès FLORIN

Professeur émérite de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'Université de Nantes.

* Les intertitres sont de la rédaction.

EN DEUX MOTS

Après un doctorat en psychologie sur les pratiques du langage

à l'école maternelle, à l'Université de Poitiers, Agnès Florin a effectué la première partie de sa carrière au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dans le laboratoire de psychologie de l'université de Poitiers.

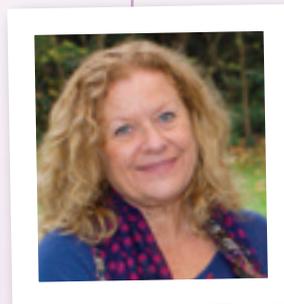
Nommée ensuite Professeur à l'Université de Nantes, elle a conduit des recherches sur le développement des enfants dans les contextes éducatifs (famille, préscolaire, scolaire), qui ont donné lieu à plus de deux-cents publications.

M^{me} Florin apporte son expertise à de nombreux organismes français et internationaux sur la maîtrise du langage et le plurilinguisme, la qualité de l'éducation de la petite enfance et le bien-être des enfants. Chevalier de la Légion d'Honneur en 2009, Agnès Florin est Professeur émérite depuis 2012.

Deux ouvrages sont particulièrement liés au texte présenté dans ces pages :

- *Parler ensemble en maternelle : la maîtrise de l'oral, l'initiation à l'écrit*, Paris, Ellipses, 1999 ;

- *Le développement du langage*, Paris, Dunod, 2016.





« Je vais être inspecté(e) ! »

Un certain nombre d'enseignants en début de carrière s'inquiètent de voir arriver l'Inspection à l'école... Que vient-elle évaluer ? À quoi faut-il se préparer ? Quels documents sont observés ? ⁽¹⁾

Pour l'enseignant, la visite en classe – annoncée – de membres du Service d'Inspection générale de la Fédération Wallonie-Bruxelles peut être source de stress, surtout en début de carrière. Celle-ci n'est qu'un des outils dont dispose l'Inspection pour remplir sa mission d'évaluation et de contrôle non pas de l'enseignant, mais du « niveau des études », à l'échelle de l'établissement ⁽²⁾.

En fait, il s'agit du « minimum commun » que tous les élèves d'un même niveau d'enseignement doivent atteindre. Il est fixé dans les socles de compétences, les compétences terminales ou les profils de certification ou de formation, pour toutes les écoles de tous les réseaux ⁽³⁾.

La façon d'atteindre le niveau (méthodologie, pratiques pédagogiques,...) est précisée dans les programmes, déterminés par le réseau dans lequel on travaille. Depuis le Pacte scolaire de 1959, les pouvoirs organisateurs ont la liberté d'imprimer une direction pédagogique. L'Inspection, interréseaux, vérifie donc le respect du programme, la cohérence des pratiques – y compris d'évaluation – et l'adéquation du matériel didactique ; sur le plan pédagogique, elle peut conseiller et informer, sans rien imposer.

L'Inspection fonde son observation sur des documents liés au travail des élèves (fardes, cahiers, devoirs, évaluations, y compris les évaluations externes), sur l'analyse des données quantitatives liées aux taux d'échecs, de redoublements ou de réorientations vers d'autres établissements, et sur des documents présentés par les enseignants : journal de classe et préparations de leçons ⁽⁴⁾. Les programmations annuelles des séquences, les liens avec des manuels ou les documents des élèves, le Plan individuel d'apprentissage... peuvent aussi être présentés.

Le rapport mène à trois mentions : satisfaction, réserve ou insatisfaction. Une visite peut

être reprogrammée, sans impact immédiat sur l'évolution de carrière. Si l'analyse d'un inspecteur constate des faiblesses, un conseiller pédagogique sera chargé d'accompagner les acteurs concernés pour résorber celles-ci.

Bref, être inspecté, c'est contribuer à la cohérence du système éducatif et s'offrir une possibilité d'être soutenu.

Cependant, il existe encore des inspections individuelles. Un chef d'établissement ou un pouvoir organisateur peut demander à l'Inspection d'apprécier les aptitudes pédagogiques d'un membre du personnel. Une centaine de rapports de ce type sont menés au cours d'une année. S'il est négatif, c'est le demandeur qui décide des suites à y donner : appel à un conseiller, éventuel non-réengagement du temporaire...

Bien entendu, les missions de l'Inspection et de façon plus spécifique les visites dans les établissements seront modifiées dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'excellence et du pilotage des établissements. •

Anne-Sophie LENOIR
et **Patrick DELMÉE**

⁽¹⁾ Des inspecteurs ont collaboré à cet article qui se prolongera prochainement par un dossier dans le *Petit Guide du Jeune Enseignant* sur www.enseignement.be/pgje

⁽²⁾ Le Décret Inspection précise bien d'autres missions. bit.ly/2l6Z795. Lire aussi le dossier de notre numéro de septembre 2013 (*PROF 19*), p. 16-27, www.enseignement.be/prof.

⁽³⁾ Dans le spécialisé, des circulaires complètent ces documents. Lire encadré ci-contre.

⁽⁴⁾ La logique en est précisée dans les circulaires 205 et 2540, www.gallilex.cfwb.be

Et dans le spécialisé ?

Dans le spécialisé, comme pour d'autres niveaux de l'enseignement non obligatoire (enseignement à distance, promotion sociale, éducation artistique,...), un service d'inspection existe qui tient compte des spécificités propres à chacun.

Ainsi, il analyse le respect du cadre légal : décret Missions et décret organisant l'enseignement spécialisé ⁽¹⁾, circulaires 2955 (sur le continuum pédagogique), 4234 (sur le PIA), 4888 (sur les soins et médicaments à l'école) et 5643 (sur les mesures de contention et d'isolement à l'école) ⁽²⁾.

Une attention particulière sera accordée aux traces qui confirment la prise en compte différenciée des besoins spécifiques : adaptation des séquences, Plan individuel d'apprentissage, Plan individuel de Transition, plan de formation des enseignants,...

⁽¹⁾ Décret du 3 mars 2004 : bit.ly/2kwaPtO
⁽²⁾ www.adm.cfwb.be



POUR EN SAVOIR +
www.enseignement.be/pgje

Les lois naturelles de l'enfant



ALVAREZ C., *Les lois naturelles de l'enfant*, les arènes, 2016.

Durant trois ans, Céline Alvarez, a eu « carte blanche pédagogique » dans une classe verticale de maternelle, à Gennevilliers, en France, en zone d'éducation prioritaire. Elle voulait vérifier si un environnement « adapté aux mécanismes naturels d'apprentissage réduirait les difficultés de tous, élèves et enseignants ».

Postulat de départ, qu'elle tire des neurosciences : « Nous disposons d'un pré-câblage inné extrêmement sophistiqué nous offrant un mécanisme d'apprentissage puissant... » mais « le développement de notre intelligence est avant tout conditionné par le milieu au sein duquel nous évoluons ». Conclusion : fixons notre attention sur l'environnement d'apprentissage plutôt que sur les résultats des enfants.

C'est ce qu'elle fit donc, avec rigueur et du matériel inspiré des travaux de Jean Itard, Edouard Seguin et Maria Montessori. Son livre, controversé mais inspirant, relate cette aventure concluante si on en juge par les capacités des enfants, suivis par des experts. L'auteure, très claire sur les activités réalisées en classe, insiste sur l'essentiel : « *Ce qui a réellement permis aux enfants de s'épanouir autant, c'est le lien positif, collaboratif, bienveillant et confiant entre les enfants* ».

Aujourd'hui, Céline Alvarez, qui a démissionné de l'Éducation nationale, partage ses convictions lors de conférences et formations. Elle sera à Bruxelles le 16 mai, à l'invitation de l'ASBL Émergences (bit.ly/2lclQzQ). Et c'est déjà complet... •

D. C.

Nos jeunes à l'ère numérique



KLEIN A. (coord.), *Nos jeunes à l'ère numérique*, Academia-L'Harmattan, coll. « Pixels », Louvain-la-Neuve, 2016.

Anabelle Klein, professeure à l'UNamur, entourée de spécialistes de secteurs variés (ni technophiles ni technophobes), tente, de manière interdisciplinaire, de proposer des balises et des outils pour mieux comprendre les jeunes à travers leurs usages des nouvelles technologies. Les auteurs se penchent notamment sur les enjeux développementaux et psychoaffectifs, mais aussi sur la vie sexuelle et affective des jeunes, sur leurs usages des réseaux sociaux, d'Internet et des jeux vidéo.

Pour les auteurs, « *le virage de la révolution numérique n'est pas le résultat d'un déterminisme technologique inéluctable : cela signifierait l'impossibilité d'adopter une perspective*

critique sur les dispositifs techniques qui colonisent nos vies quotidiennes et sur les usages que nous en faisons, consciemment ou inconsciemment, de façon individuelle et collective ». Au contraire, ils sont convaincus qu'une telle perspective est possible et nécessaire.

Ainsi, si ces technologies se révèlent anges ou démons, les adultes ont tout intérêt à en parler avec les jeunes, à dialoguer sur leurs propres valeurs et à susciter chez eux de l'esprit critique. •

Pa. D.

Mieux affecter les ressources

La Direction des Relations internationales de la Fédération Wallonie-Bruxelles a publié le rapport établi en vue de l'« *Examen de l'OCDE des politiques pour un usage plus efficace des ressources scolaires internationales* ». Une brique téléchargeable via bit.ly/2kQvsQG

Cinéma citoyen

Le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias a réalisé un document présentant un parcours citoyen en matière d'éducation au cinéma. Les balises présentent 26 expériences cinématographiques (divisées en 7 tranches d'âge) que tout individu devrait avoir vécues en matière de cinéma. bit.ly/2lD0lXt

Se préparer au supérieur

Le 4^e *Cahier du CIO* (Centre d'information et d'orientation), destiné aux élèves de fin du secondaire, est consacré à la préparation à l'enseignement supérieur. Outils de questionnement, pistes d'actions concrètes, planning des démarches... Commande via www.uclouvain.be/cio-publications.

Une idée folle

Tourné en France par Judith Grumbach dans neuf établissements scolaires, *Une idée folle* pose la question du rôle de l'école au 21^e siècle. Des projections sont organisées en Belgique par l'ASBL Ashoka, « *réseau d'entrepreneurs sociaux* ». bit.ly/2mKB7r0



« Pour parler des émotions, il n'y a pas d'expert »

Comment gérer les émotions des enfants ou ados de sa classe confrontés à la maladie grave ou à la mort d'un condisciple ou d'un de ses proches ? Des pistes avec Amélie Javaux, psychologue.

La psychologue Amélie Javaux coordonne depuis deux ans la Clinique du Deuil, au Centre hospitalier régional de la Citadelle, à Liège. Et elle collabore depuis 12 ans avec l'ASBL Cancer et Psychologie.

PROF : Comment aborder en classe le deuil ou la maladie grave ?

Amélie Javaux : Lorsqu'une école nous sollicite, nous rencontrons d'abord les adultes concernés. Nous écoutons leurs attentes, leurs craintes, leurs émotions.

Comment ?

Nous soutenons l'enseignant dans la démarche, sans prendre sa place. La mort, la maladie grave font partie de la vie. Il ne faut pas nécessairement les « psychologiser ». Tout adulte peut aborder ces sujets difficiles avec des enfants, et accueillir des émotions. L'accompagnement dans une classe n'est pas une démarche thérapeutique. L'objectif est d'ouvrir un dialogue et d'accueillir les émotions associées.

Ainsi, nous voyons avec l'enseignant ce qui pourrait le mettre en difficulté. Il peut craindre de pleurer ou de manquer de mots. Mais il peut pleurer, montrer sa souffrance,

la vivre et la nommer. Dans un autre temps, le professeur reviendra au quotidien scolaire avec le cours de math, par exemple. C'est aussi ça, la vie.

Si l'enseignant en exprime le besoin, nous l'accompagnons en classe. Cela peut rassurer d'être à deux, et en binôme avec une personne « qui a l'habitude ». Mais le professeur reste l'adulte de référence pour les élèves.

Quelles pistes donner à l'enseignant ?

Malgré le désir des adultes de protéger l'enfant, il est important d'utiliser les mots vrais comme « mort » et « maladie », même s'ils paraissent durs. Les plus jeunes ont besoin de mots justes et simples. Le mot « partir », par exemple suppose un retour possible. Les plus grands, quant à eux, sont susceptibles d'aborder des questions philosophiques, le sens de la vie ou la spiritualité.

L'adulte a envie souvent de consoler rapidement l'enfant pour apaiser l'émotion qui fait écho en lui. C'est en vivant l'émotion qu'elle peut se dépasser. Si on l'empêche de s'exprimer, elle reste à l'intérieur de soi.

L'adulte peut entrer dans un projet créatif avec sa classe. Dessiner, bricoler avec les plus

jeunes. Avec les ados, lire ou créer des textes poétiques, des chansons... Créer quelque chose autour de ce qui se passe permet de sortir de l'impuissance par rapport à l'irréversible ou à la souffrance. Créer un rituel permet de répondre à la violence de la mort et de la maladie.

Parfois, les enfants se moquent. C'est rarement par méchanceté mais pour tenir à l'écart l'insupportable. Le dialogue avec eux permet de laisser naître leurs propres émotions, l'empathie et la solidarité (envoyer un petit mot, un dessin une photo, être en lien...).

Chaque professeur est différent et peut penser son propre cadre pour en parler. On peut y consacrer une après-midi et/ou des petits moments en début ou en fin de journée, pour donner des nouvelles. Mais cela doit avoir un début et une fin, pour pouvoir passer à autre chose, au programme scolaire. Mais l'émotion ne se contrôle pas, elle peut survenir chez un enfant, hors du moment qui lui est consacré. On peut imaginer une boîte ou un cahier disponible en permanence, pour s'exprimer par des petits mots à déposer, sur lesquels on peut revenir à un moment défini, de façon anonyme ou non.

L'enseignant peut-il gérer cela seul ?

Il peut y avoir des avantages à faire cela en binôme. Si l'émotion le submerge, il peut alors passer le relais. L'autre adulte peut aussi observer ce qui se passe au niveau du groupe. Nous-mêmes intervenons souvent à deux.

Des outils peuvent l'y aider ?

Il existe assez bien de livres et d'activités à imaginer sur les émotions, la maladie grave, le deuil et la séparation. Mais nos meilleurs outils d'être humain à être humain (et pas forcément prof-élèves) restent selon moi l'écoute, le respect et la bienveillance. •

Propos recueillis par
Patrick DELMÉE

POUR EN SAVOIR +

Vous trouverez dans la version en ligne de ce magazine des outils et des références bibliographiques liées à ce dossier.

www.enseignement.be/prof

Take Off aide à maintenir le lien avec l'école

L'ASBL Take Off met gratuitement à disposition des familles et des écoles les moyens informatiques permettant aux élèves absents durant de longues périodes (ou de façon régulière) de suivre les cours depuis la maison ou l'hôpital. En dix ans, l'ASBL a déjà aidé six-cents enfants en soutenant leur vie scolaire et sociale.

« Nous voulons nous professionnaliser, explique la directrice Sabine Verhelst, pour aller plus loin que ne le permet le bénévolat. Aujourd'hui, peu de malades chroniques ou d'accidentés font appel à nous. Nous voulons ouvrir nos services à tous les enfants qui en ont besoin. Pour cela, nous voulons mieux informer et notamment les écoles ».

Le public ?

L'action de Take Off concerne toutes les écoles francophones et germanophones de Wallonie et de Bruxelles.

Comment ?

L'aide peut être sollicitée aussi bien par l'école que par la famille ou par l'hôpital. Soit par téléphone (02 / 339 54 88) soit via un formulaire disponible sur www.takeoff-asbl.be. L'ASBL se charge, si ce n'est pas déjà fait, de prévenir les autres intervenants et de leur demander leur accord.

Quel matériel ?

À l'école : un ordinateur fixe (avec écran, haut-parleur et webcam) et une caméra fixée sur le tableau seront installés dans le fond de la classe. Un ordinateur portable peut être mis à disposition si des changements de classe sont nécessaires (les élèves peuvent alors se charger de le déplacer). En cas d'utilisation de tableau numérique, Teamviewer peut être installé pour permettre un accès à l'ordinateur du professeur.

Chez l'élève : un ordinateur portable sur lequel il verra de façon simultanée le tableau et la classe. Il pourra interagir avec ses camarades et l'enseignant grâce à un micro.

Skype est pré-installé sur les deux ordinateurs et est doté d'une commande unique qui permet à l'enfant de se connecter quand il le souhaite de manière visible ou invisible. Aucune conversation n'est enregistrée, et Take Off n'intervient aucunement dans le programme de l'enseignant.

Quel délai ?

L'ASBL se charge de l'installation du matériel (compter deux jours ouvrables minimum) et d'une connexion internet spécifique si nécessaire (compter une quinzaine de jours). Elle se charge également de la formation à l'utilisation du système et de l'entretien en cas de problème.

Combien de temps ?

Repris durant les vacances d'été pour faire les mises à jour requises, le matériel reste disponible jusqu'à ce que l'enfant n'en ait plus besoin. •

Caroline DIRICKX

L'école... Alerte niveau 4

Patrimoine à préserver

Dans *Connaitre, comprendre et protéger la forêt. Initiation à l'écologie forestière*, Léon Mathot, ancien inspecteur de l'enseignement secondaire et ancien conseiller auprès de l'Union européenne en matière d'éducation à l'environnement, décrit la forêt dans sa dimension écosystémique. L'ouvrage s'adresse aux étudiants, aux animateurs des centres nature, aux gestionnaires forestiers et à toute personne appréciant ce patrimoine à préserver. Disponible aux éditions CNPF-IDF (bit.ly/2kWHBGC) et chez l'auteur (leon.mathotbio@gmail.com).

Un slam pour dire STOP

Les élèves de 1^{re} commune, de 1^{re} et de 2^e différenciées de l'Athénée royal de Jemelle-Rochefort ont réalisé un clip vidéo, *Slam : tu dois pouvoir dire STOP*, dans le cadre d'une campagne de lutte contre le (cyber)harcèlement au sein des écoles. Le clip (visible via <https://youtu.be/YiEnBlcSWzo>) a vu le jour grâce à une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles et après une formation de quatre jours suivie par deux enseignantes.

Un manuel écrit à 16 ans

Non satisfaite du manuel de néerlandais qu'elle utilisait en 1^{re} secondaire, Pauline Nissen (16 ans aujourd'hui) en a élaboré un en 3 ans. *Néerlandais Récap 1* a été édité et est disponible (au Gai Savoir) depuis septembre. Il est prolongé par www.nlrecap.eu, site conçu par l'auteure. « *Cet ouvrage trouve une utilité comme cahier d'exercices supplémentaires*, explique Nathalie Delvigne, didacticienne des langues modernes en haute école. *Mais en tant que manuel, il gagnerait à tenir compte de la tendance actuelle à favoriser la communication et le lien avec le quotidien* ».

Pour Christophe Quittelier, instituteur devenu directeur d'une école secondaire d'enseignement spécialisé, l'enseignant est au milieu du gué, pris au piège entre la difficulté grandissante d'assumer une mission attendue et un système scolaire inébranlable, pourtant aujourd'hui inadapté à bien des réalités.

Dès lors, comment gérer les missions de plus en plus multiples assignées à l'école par une société civile qui ne les applique pas elle-même ? L'auteur ose des réponses dans *L'école... Alerte niveau 4*, récit condensé et ponctué d'anecdotes. Il prône notamment le travail en équipe des enseignants, la coopération entre écoles, l'apprentissage de la parole et de l'écoute dès la maternelle, aussi nécessaire que celui de l'écrit et du calcul.



Un témoignage concret, optimiste. Engagé aussi : « *Oui, on peut considérer notre école comme une entreprise à la recherche constante de résultats qualitatifs et nos collègues comme des collaborateurs à part entière sans tomber dans les travers liés au productivisme libéral* ».

Et de conclure : « *Il faut oser des réponses. Ce qui est ressenti comme déliquescence née des tensions doit nous inciter à rebondir en réinventant d'autres modèles, une autre école. Tout changement entraîne peut-être peurs et angoisses mais*

ouvre aussi un nouveau terrain de créativité et de réalisations ».

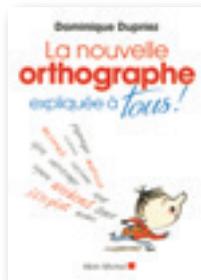
C. M.

QUITTELIER C., *L'école... Alerte niveau 4*, Academia-L'Harmattan, coll. « Pixels », Louvain-la-Neuve, 2017

La nouvelle orthographe expliquée à tous !

Enseignant, Dominique Dupriez se passionne pour la langue française et surtout pour l'orthographe. Après les deux tomes de *La nouvelle orthographe en pratique* (De Boeck), le revoilà avec *La nouvelle orthographe expliquée à tous !* (Albin Michel).

Pratique, compact, ce livre au format de poche comprend deux parties. La première explique ce qu'est la nouvelle orthographe et nous rappelle notamment que ce n'est pas parce que le français est entré dans les dictionnaires qu'il s'est figé, la variation graphique ayant toujours existé (clé ou clef, cuiller ou cuillère,...).



La seconde, qui couvre l'essentiel de cet opuscule bien pratique, donne un accès direct aux règles et aux listes de mots concernés par la nouvelle orthographe, déclinées par thème : trait d'union, accentuation, singulier/pluriel, harmonisation des lettres simples et doubles, simplifications de graphies. Et ça se termine par un index alphabétique.

Un petit outil très pratique pour les équipes pédagogiques soucieuses de se mettre d'accord sur leurs préconisations en matière d'orthographe, et pourquoi pas dans tous les cours... •

D. C.

À PRENDRE OU À LAISSER

Avocat dans l'école concerne les classes de 5^e-6^e primaires et secondaires. <http://ecole.avocats.be> et la circulaire 6009 précisent comment s'inscrire. www.justice-en-ligne.be propose aux enseignants de quoi préparer la visite et www.Question-Justice.be est destiné aux jeunes.

Séjours linguistiques à Saint-Vith : l'Administration générale de l'Enseignement et la Communauté germanophone organisent chaque année un séjour en allemand ouvert à 80 jeunes francophones (actuellement élèves de la 5^e primaire à la 2^e secondaire). En 2017, il aura lieu du 2 au 11 août. Inscriptions avant le 15 mai. Les détails dans la circulaire 6071. www.adm.cfwb.be

L'association 100 000 entrepreneurs permet de faire intervenir un entrepreneur en classe (élèves de 13 à 25 ans). www.100000entrepreneurs.be

24 Heures Héro raconte un jour et une nuit de la vie de deux toxicomanes survivant en rue. Les auteurs, Saphir Essiaf et Philippe Dylewski proposent des animations dans les écoles pour parler de la toxicomanie autrement. www.fievrejaune.be (info@fievrejaune.be)

L'ONG Justice et Paix propose des fiches pédagogiques (*Et si l'économie nous parlait du bonheur*) et les dossiers pédagogiques *De l'or à tout prix ?* et *Pour plus de justice fiscale*. bit.ly/2jsKbjV

Groom, lancé en 2015 par le journal *Spirou* (Éditions Dupuis), décrypte et contextualise l'info en BD, deux fois par an. Fiches pédagogiques disponibles et animations possibles. www.groomlemag.com

Le FIFF (Festival international du Film francophone, du 30 septembre au 6 octobre) sélectionnera les membres de son jury junior (13-14 ans) le 29 avril. Infos et inscriptions : sophie.verhoest@fiff.be (081 / 23 40 97 ou 0496 / 89 49 08).

Le kit iRespect (dvd et fiches pédagogiques) permet de lancer le débat sur la protection de la vie privée en ligne, avec des élèves de 10 à 14 ans (y compris dans le spécialisé de type 1 et 8). bit.ly/2kwAWnf

www.auteurslezingen.be est un programme permettant d'accueillir un auteur flamand en classe. Il est aussi désormais accessible aux écoles francophones, qui peuvent obtenir un subside de 100 €. bit.ly/2kQzjwR

Archeolo-J sensibilise les jeunes au patrimoine et à sa sauvegarde. Animations possibles pour les élèves de 5^e et 6^e primaire et secondaire. www.archeolo-j.be

Yapaka propose une formation gratuite en ligne pour prévenir la maltraitance des enfants. <http://mooc.yapaka.be>

Rives d'Europe déconstruit le choc des civilisations à l'aide de jeux vidéo en ligne. <http://rivesdeurope.org>

Les Raccourcis adapte en BD les raisonnements des philosophes. En introduction, présentation écrite du philosophe dans son contexte historique. bit.ly/2j9M5VH

Mais où est donc Archimède ?, roman écrit par Magali Colineau-Janke pour les enfants de 9 à 11 ans, comporte une version classique et une autre pour les lecteurs dyslexiques ou en difficulté. bit.ly/2knGIY

La Confédération des organisations de jeunesse indépendantes et pluralistes a édité un catalogue pour jeter des ponts entre enseignement et organisations de jeunesse. Y figurent des formations pour enseignants, animations en classe et outils pédagogiques. bit.ly/2jsPFv4

L'Agence d'information et de formation pédagogique propose des animations aux 5^e et 6^e secondaire : *Exils*, jeu de rôles et atelier interactif pour comprendre les causes de l'exil et la procédure d'asile ; *Bienvenue en Extremeland* pour tester une dictature, décoder les discours et politiques liberticides. www.aifp.be

112 Kids est le nom d'une campagne pour apprendre aux enfants les bons réflexes en cas de problème à la maison ou à l'extérieur. Les écoles peuvent télécharger des jeux, une chanson, une vidéo abordant les principaux aspects d'un appel urgent. www.112.be

Appel à témoins

Une prochaine édition du magazine sera consacrée à la transition entre la 6^e année primaire et la 1^{re} année secondaire. La rédaction souhaite recueillir le témoignage d'équipes pédagogiques ayant instauré des dispositifs favorisant cette transition. De même, la rédaction cherche une classe de 6^e primaire dans laquelle s'organiserait (fin avril/début mai 2017) un débat avec les élèves sur leurs espoirs et leurs éventuelles craintes face à ce passage. Contact : prof@cfwb.be ou 02/ 690 81 33.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse
Magazine *PROF* - Local 3G9
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 - BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33
Fax : 02 / 600 09 64

Rédaction
Rédacteur en chef : Didier Catteau
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau, Didier Van Herreweghe (pages Carte PROF)
Mise en pages : Olivier Vandeville
Comité d'accompagnement
Hafsa Ben Zouien, Philippe Delfosse, Alain Faure, Eric Frère, Lise-Anne Hanse, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Gérard Legrand, Anne-Sophie Lenoir et Jean-Michel Motte.

Vie privée
Afin d'envoyer le magazine *PROF* à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-8295 (imprimé)
ISSN 2031-5309 (online)
© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable
Jean-Pierre Hubin,
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

Impression
Roularta Printing S.A.

Tirage
123 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54
5000 NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@mediateurcfwb.be

À nos lecteurs

Vous désirez la version électronique du magazine ? Envoyez un courriel à prof@cfwb.be avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires de la version imprimée. Certains hyperliens sont raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ils ont été vérifiés le 20 mars.

À PRENDRE OU À LAISSER

Alt&Job (21 et 22 avril à Tournai Expo) est le 1^{er} salon de la formation en alternance, de l'Instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi de Wallonie picarde. bit.ly/2mqxYPa

Émile le serpent mobile est un jeu gratuit ayant pour objectif d'encourager enfants et parents à réfléchir à leur mobilité et à mettre en place des alternatives durables. Une nouvelle campagne aura lieu durant deux semaines en mai, en Wallonie. Contact : ASBL Empreintes (081 / 39 06 60 ou info@empreintesasbl.be). bit.ly/2mANuKY

Cyber@TIC'tudes veut développer les compétences des jeunes dès 12 ans en lien avec les nouvelles technologies. <http://cyberatictudes.jimdo.com> propose capsules vidéo, paroles de professionnels et de jeunes, dossier pédagogique,...

Le WOLF, maison de la littérature de jeunesse, à Bruxelles, propose gratuitement des rencontres d'auteurs et ateliers destinés aux écoles primaires et secondaires en encadrement différencié. www.lewolf.be (muriel.limbosch@lewolf.be).

Passe Muraille propose des modules de formation à la langue des signes en e-learning sur la thématique de l'accueil. Infos : dernière page du catalogue via bit.ly/2led5pP.

Le réseau Les Cantiniers permet aux cantines wallonnes d'échanger et de partager des projets en lien avec l'alimentation durable. Ressources et informations via bit.ly/2j9Kzt2.

Zap met je klas : la Maison du Néerlandais, à Bruxelles, propose une série de ressources (dont des reportages de TVBrussel avec sous-titres possibles en néerlandais, français, anglais). www.zap-metjeklas.be

Moi président(e) est le thème du concours de textes 2017 de la Maison de la Francité. Inscriptions avant le 11 avril. bit.ly/2jn7I03

Ardennic Poétique fait apprécier aux étudiants la poésie classique et moderne avec un spectacle qui ne manque pas d'humour ni de pédagogie. www.ardennicpoetique.com

www.auto-math.be est un outil interactif destiné à favoriser l'autoapprentissage et l'autoévaluation des prérequis en mathématique. Il est destiné aux étudiants entrant en supérieur.

L'ONG Acodev a publié une brochure sur les contenus et stratégies sous-jacentes aux actions des organisations non gouvernementales actives en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. www.acodev.be

Le Paper Chain Forum a demandé à GoodPlanet Belgium de développer un « pack éducatif » à l'attention des 2^e et 3^e degrés du secondaire, sur le thème du papier et du débat entre papier et digital. www.infopapier.be

La Maison de l'histoire européenne ouvrira ses portes à Bruxelles au printemps 2017 et proposera trois activités aux publics scolaires. bit.ly/2fdnvXI

Les activités au potager. L'ASBL La Rue a réalisé 12 fiches pédagogiques, destinées aux 6-9 ans, pour appréhender des notions comme la naissance, la croissance, la nutrition, les maladies, la reproduction... www.larueasbl.be

www.ZOOecoles.be est une nouvelle plateforme en ligne des zoo d'Anvers et de Planckendael, destinée aux écoles.

parismuseescollections.paris.fr est une plateforme regroupant les œuvres et collections des treize musées de la Ville de Paris.

viewedit.com permet de faire des vidéos de ce qui se passe sur l'écran de votre ordinateur (si on utilise le navigateur Chrome).

Femmes et migrations, conçu par l'ONG CEC pour le secondaire supérieur, propose des fiches et animations sur ce thème. bit.ly/2mIWCma

Cabot And Co, société de production audiovisuelle et théâtrale, propose aux classes de diffuser son documentaire sur le rock, suivi d'un débat et d'un « blind test » sur le rock. www.cabotandco.be

Infrabel a développé un kit de sensibilisation à la sécurité ferroviaire destiné aux enfants de moins de 12 ans. bit.ly/2m3dmxW

ecolesolidaire.org, développé par la Commission Justice et Paix, est destiné à tous les acteurs de l'éducation désireux d'éveiller les jeunes à la citoyenneté mondiale et solidaire.

Un « coach climat » en classe (3^e degré secondaire) : c'est ce que propose (gratuitement) le Service fédéral Changements climatiques, en partenariat avec GoodPlanet. www.goodplanet.be/coachclimat

Le métier d'aide familial(e) était le thème d'un colloque de la Chambre Enseignement de l'Instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi. L'occasion de présenter des valisettes pédagogiques contenant des outils didactiques. Contenu détaillé via bit.ly/2mTH4mq.

Une journée d'étude sur l'enseignement du génocide des Arméniens se déroulera le 26 avril. Objectif : évaluer les besoins des enseignants en la matière et leur apporter des outils. bit.ly/2nvytcC

La Fabrique de la Démocratie est une exposition interactive gratuite destinée aux jeunes à partir de 14 ans, au Musée BELvue, à Bruxelles, jusqu'au 2 juin. bit.ly/2mTU6Ax

The World of Steve McCurry

Un regard qui vaut tous les textes, tous les commentaires. Le regard de cette jeune orpheline afghane fuyant face à l'invasion soviétique. À la fois profond et empli d'inquiétude. Il concentre toute la puissance que peut avoir une photo...

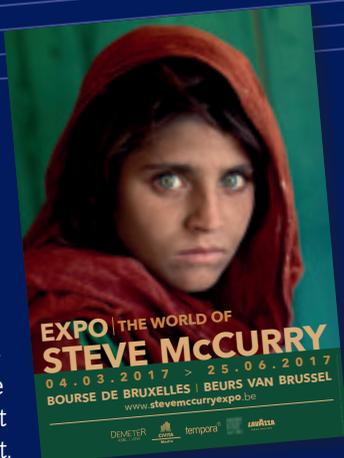
Comme pour beaucoup de clichés célèbres, on en oublie l'auteur, dont il révèle la sensibilité... Ce portrait a été pris en 1985, quasiment dans les conditions d'un instantané, par Steve McCurry.

Plus de deux-cents clichés, pris aux quatre coins du monde et tirés en grand format, représentatifs de plus de 35 ans de carrière du photographe, sont réunis au palais de la Bourse de Bruxelles par Tempora, jusqu'au 25 juin. Cette exposition est la plus ambitieuse de toutes celles consacrées à ce photographe.

Un dossier pédagogique fort complet, et disponible en ligne, permet de préparer la visite des groupes scolaires (qui bénéficient d'un prix réduit à 6 €/élève + accompagnateur gratuit/15 élèves) mais aussi d'en assurer le suivi. Des visites guidées adaptées sont possibles sur réservation.

Avec Carte PROF, entrée à prix réduit.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6313



Medialand à la Cité Miroir

La Cité Miroir, à Liège, nous invite jusqu'au 23 avril dans le monde des médias et propose de découvrir toute la puissance qu'ils ont. Surprenant ! Les médias, au sens le plus large du terme (y compris la publicité par exemple), peuvent faire et défaire des célébrités, influencer l'opinion, les décisions ou prises de position.

Pour nous en convaincre, l'exposition se divise en six zones thématiques distinctes, chacune explorant l'un des aspects des médias, de la force d'une photo (souvenez-vous des photos Benetton) à la caricature en passant par les stéréotypes et les lectures différentes d'un même cliché, d'un même message, au fil des générations.

Entrée à prix réduit avec Carte PROF. Sur le plan scolaire, ce ne sont pas moins de sept visites thématiques qui sont proposées, sur réservation. Elles permettent d'insister sur le sujet que les enseignants souhaitent aborder.

L'exposition se complète par plusieurs conférences-débats, pour lesquelles des entrées seront offertes aux bénéficiaires de Carte PROF (annoncées sur www.carteprof.be).

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6341



Entrée gratuite à Plopsaland

Les parcs Plopsa offrent désormais l'entrée gratuite aux bénéficiaires de Carte PROF, et ce sans réservation, sur simple présentation de la carte aux caisses. Cet avantage n'est pas valable en haute saison (du 15 juillet au 31 août). L'offre est valable au Plopsaland De Panne, au Plopsa Indoor Hasselt, au Plopsa Coö ainsi qu'à l'espace aquatique PlopsAqua (De Panne).

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, les accompagnants bénéficient désormais eux aussi d'un avantage avec l'entrée à prix réduit. De quoi (re)découvrir les parcs Plopsa (et l'univers Studio100, de Maya à Vic).

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2851



CARTE
PROF

Direction Ostende...

Le Mu.ZEE et la Maison Ensor, à Ostende, et le musée Permeke, à Jabbeke, sont devenus partenaires de Carte PROF, et offrent l'entrée à prix réduit.

Le Mu.ZEE

Situé à quelques minutes de l'hôtel de ville, le Mu.ZEE se veut une vitrine de l'art belge de 1830 à nos jours, en mettant à disposition du public les patrimoines artistiques détenus à la fois par la Province de Flandre occidentale et par la Ville d'Ostende.

Les pièces maîtresses de la collection du Mu.ZEE datent de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Elles portent la signature d'artistes tels que James Ensor, Léon Spilliaert et Constant Permeke. La collection retrace en outre l'émergence de l'expressionnisme, à travers des œuvres de Jean Brusselmans et Paul Joostens.

Les collections n'étant pas restreintes à une période précise, on retrouvera au Mu.ZEE des œuvres classiques, mais aussi contemporaines. Cette diversité permet d'aller à la rencontre de l'art de manière libre, spontanée et sans contraintes, le Mu.ZEE devenant alors un tremplin vers d'autres musées.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6369

Mu.
ZEE



La Maison Ensor

Restons à Ostende, mais cette fois dans le centre historique de la ville, où la Maison Ensor invite à entrer dans l'univers à la fois surréaliste et fantastique de James Ensor. Ensor et Ostende étant indissociables, le lieu n'a pas été choisi au hasard puisqu'il est installé dans la maison que l'artiste occupait.

Dès le seuil franchi, un monde d'objets étranges, voire inquiétants, fait de masques en papier, d'allusion à la mort et de tableaux quelquefois bizarres happera le visiteur... et ne le lâchera pas. Ensor, on aime ou pas, mais il ne laisse pas indifférent. On y découvrira un artiste engagé, qui a osé bousculer les canons artistiques belges.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6378

Le Musée Permeke

À Jabbeke, à quelques kilomètres de la cité côtière, c'est un tout autre univers que l'on découvre : celui de Constant Permeke, lui aussi installé dans l'ancienne maison de l'artiste, la villa « de vier winden ».

Formé à l'Académie des Beaux-Arts de Bruges, subissant notamment l'influence d'Emile Claus, Permeke s'essaya tout au long de sa carrière (et avec succès) à divers genres, passant de l'impressionnisme à l'expressionnisme, mais aussi à divers moyens d'expression, principalement peinture et sculpture.

Le musée Permeke présente la quasi-totalité de la production sculpturale de l'artiste, mais aussi de très nombreux dessins et tableaux, le tout complété par des expositions temporaires.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6379